

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1029

25 avril 2008

### SOMMAIRE

Anatlux S.A. ....	49347	MS Packaging S.A. ....	49391
Anatlux S.A. ....	49368	MX International S.à.r.l. ....	49348
ATLANTICLUX Lebensversicherung S.A. .....	49348	Neuheim Lux Group Holding V .....	49369
Auction EquityCo S.A. ....	49357	North Asset Management S.à r.l. ....	49348
Auction EquityCo S.à r.l. ....	49357	North Health Club S.à r.l. ....	49365
Aviation Leasing OpCo 4 S.à r.l. ....	49376	P.F.H. Lux S.A. ....	49351
Azure Hotel S.A. ....	49356	QualityWorld S.A. ....	49391
Azure Investments Europe S.A. ....	49357	Quinlan Private Balaton Holdings S.à r.l. .....	49361
Batiferm S.A. ....	49359	Quinlan Private Paddington Holdings S.à r.l. ....	49386
Buffalo Springfield Holding S.A. ....	49360	Quinlan Private South City Client Holdings S.à r.l. ....	49360
Cable & Wireless Luxembourg Funding S.à r.l. ....	49357	Quiral Luxembourg S.A. ....	49363
Clap S.à r.l. ....	49354	RDP Holding S.A. ....	49347
d'Amico International S.A. ....	49353	RDP Holding S.A. ....	49368
DH Kista S.à r.l. ....	49389	Resort & Real Estate Investment S.A. ....	49353
DPR-Consult .....	49347	Sagetec S.A. ....	49352
Duse II S. à r.l. ....	49352	Siemens .....	49375
DZ Private Wealth Managementgesell- schaft .....	49392	S.I.I.G. S.A. ....	49347
Enya Properties S.à r.l. ....	49349	Société de Promotion pour le Développe- ment des Activités de Services .....	49350
Fidex S.A. ....	49354	S.P.F. Carmina S.A. ....	49346
Fiduciaire et Expertises (Luxembourg) S.A. ....	49349	Spirits International B.V. ....	49356
Honeybee Participations S.à r.l. ....	49355	Spirits Product International Intellectual Property B.V. ....	49356
I.R.S. Info Systems S.A. ....	49347	Sweeper Selector S.à r.l. ....	49356
KBC Renta .....	49358	Tareran Properties Sàrl .....	49349
Kneip Management S.A. ....	49355	Tishman Speyer ESOF Holdings (Luxem- bourg) S.à r.l. ....	49359
Lauran .....	49354	TS Koenigsallee Holdings I S.à r.l. ....	49358
Le Nouveau Chez Nous .....	49346	TST La Défense S.à r.l. ....	49351
LGIG 2 Objekt Pulheim LP .....	49346	TST Las Rozas S.à r.l. ....	49350
Liane S.A. ....	49350	Versa Holdings S.A. ....	49346
Lombard Odier Darier Hentsch Selection .....	49348	Villa 114, Société Civile Immobilière ....	49355
Lune d'Or S.à r.l. ....	49367		
Motothek Echternach S.à r.l. ....	49355		

**Le Nouveau Chez Nous, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 31, avenue de la Liberté.  
R.C.S. Luxembourg B 21.458.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Alex WEBER  
Notaire

Référence de publication: 2008046385/236/11.

(080050461) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2008.

---

**LGIG 2 Objekt Pulheim LP, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 41, avenue de la Liberté.  
R.C.S. Luxembourg B 127.414.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 2 avril 2008.  
Jean-Joseph WAGNER  
Notaire

Référence de publication: 2008046382/239/12.

(080050623) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2008.

---

**S.P.F. Carmina S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers.  
R.C.S. Luxembourg B 136.578.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 19 mars 2008.  
Pour copie conforme  
Pour la société  
Jean SECKLER  
Notaire

Référence de publication: 2008046379/231/14.

(080050656) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2008.

---

**Versa Holdings S.A., Société Anonyme.**

R.C.S. Luxembourg B 35.827.

La convention de domiciliation conclue entre SG Audit Sàrl, 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg, R.C.S. n° B 75.908 et la société VERSA HOLDINGS S.A., R.C.S. n° B 35.827 a été dénoncée avec effet au 6 mars 2008.

Le siège social de la société fixé jusqu'alors au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg, est par conséquent également dénoncé.

M. Gérard Muller, M. Fernand Heim et Mme Geneviève Blauen-Arendt se sont démis de leurs mandats d'administrateurs, à cette même date ainsi que le commissaire aux comptes, M. Marco Ries.

Luxembourg, le 6 mars 2008.

SG AUDIT Sàrl  
Signature

Référence de publication: 2008046397/521/17.

Enregistré à Luxembourg, le 31 mars 2008, réf. LSO-CO08985. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080050340) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2008.

---

**S.I.I.G. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1465 Luxembourg, 1, rue Michel Engels.  
R.C.S. Luxembourg B 89.516.

Le bilan au 31.12.2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Colmar-Berg, le 28 mars 2008.  
FIDUCIAIRE FRANCIS BINSFELD  
19, av. Gordon Smith, L-7740 Colmar-Berg  
Signature

Référence de publication: 2008046390/3462/15.  
Enregistré à Diekirch, le 28 mars 2008, réf. DSO-CO00320. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(080050734) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2008.

---

**I.R.S. Info Systems S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8094 Bertrange, 47, rue de Strassen.  
R.C.S. Luxembourg B 58.429.

Le bilan au 31.12.2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Colmar-Berg, le 28 mars 2008.  
FIDUCIAIRE FRANCIS BINSFELD  
19, av. Gordon Smith, L-7740 Colmar-Berg  
Signature

Référence de publication: 2008046389/3462/15.  
Enregistré à Diekirch, le 28 mars 2008, réf. DSO-CO00324. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(080050733) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2008.

---

**RDP Holding S.A., Société Anonyme,  
(anc. Anatlux S.A.).**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 17, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 79.782.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 avril 2008.  
Paul FRIEDERS  
Notaire

Référence de publication: 2008046358/212/13.

(080050682) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2008.

---

**DPR-Consult, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1128 Luxembourg, 28-30, Val Saint André.  
R.C.S. Luxembourg B 127.255.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Alex WEBER  
Notaire

Référence de publication: 2008046387/236/11.

(080050524) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2008.

---

**ATLANTICLUX Lebensversicherung S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1246 Luxembourg, 4A, rue Albert Borschette.  
R.C.S. Luxembourg B 26.817.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008045695/267/12.

Enregistré à Luxembourg, le 28 mars 2008, réf. LSO-CO08681. - Reçu 50,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080049781) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2008.

**LODH Selection, Lombard Odier Darier Hentsch Selection, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.  
R.C.S. Luxembourg B 71.379.

Le bilan au 30 septembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mars 2008.

Signatures.

Référence de publication: 2008045691/1024/12.

Enregistré à Luxembourg, le 26 mars 2008, réf. LSO-CO07176. - Reçu 110,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080049768) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2008.

**MX International S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 682.625,00.**

Siège social: L-1445 Strassen, 1A, rue Thomas Edison.  
R.C.S. Luxembourg B 116.384.

Les comptes annuels pour la période du 26 avril 2006 (date du constitution) au 31 décembre 2006 ont été déposés  
au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 mars 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008045738/581/14.

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> avril 2008, réf. LSO-CP00227. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080050062) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2008.

**North Asset Management S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2340 Luxembourg, 6, rue Philippe II.  
R.C.S. Luxembourg B 122.134.

*Extrait de la résolution prise par l'associée unique en date du 21 mars 2008*

La dénomination sociale de l'associée unique «Absolute Capital Management Property Limited» est désormais la sui-  
vante «Argo Capital Management Property Limited».

*Pour North Asset Management S.à r.l.*

*Signature / Jean-Louis Camuzat*

*Un Mandataire / Gérant*

Référence de publication: 2008045810/1649/16.

Enregistré à Luxembourg, le 2 avril 2008, réf. LSO-CP00810. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080049917) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2008.

**Fiduciaire et Expertises (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 70.909.

—

*Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale extraordinaire du 8 février 2008*

Nomination de Monsieur Aniel Gallo, né le 06/02/1962 à Torre Annunziata, demeurant au 53, route d'Arlon L-8211 Mamer au poste d'administrateur.

Renouvellement du mandat d'administrateur pour une durée de 6 ans de Madame Mireille Masson, 53, route d'Arlon L-8211 Mamer, née le 13/06/1966 à Ougrée.

Renouvellement du mandat d'administrateur pour une durée de 6 ans de Madame Alié Madeleine, 53, route d'Arlon L-8211 Mamer, née le 11/10/1940 à Rendeux.

Renouvellement du mandat d'administrateur délégué pour une durée de 6 ans de Madame Mireille Masson, 53, route d'Arlon L-8211 Mamer, née le 13/06/1966 à Ougrée.

Renouvellement du mandat de commissaire aux comptes de FGA (Luxembourg) S.A., RC Luxembourg B 61.096, 53, route d'Arlon L-8211 Mamer, est nommée commissaire aux comptes pour une durée de 6 ans.

Pour extrait sincère et conforme

*Le bureau*

Isabelle Deschuytter / Stéphanie Pache / Sonia Livoir

*Président / Secrétaire / Scrutateur*

Référence de publication: 2008045768/1197/24.

Enregistré à Luxembourg, le 25 février 2008, réf. LSO-CN06638. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080049892) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2008.

---

**Tareran Properties Sàrl, Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 50, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 117.268.

—

Depuis le 19 octobre 2007, l'adresse de Monsieur Udo Hesemann est le 50, route d'Esch, L-1470 Luxembourg.

Pour extrait conforme et sincère

Tareran Properties Sàrl

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2008045742/5499/15.

Enregistré à Luxembourg, le 2 avril 2008, réf. LSO-CP00922. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080050104) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2008.

---

**Enya Properties S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 50, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 131.079.

—

Depuis le 28 novembre 2007, l'adresse de Monsieur Udo Hesemann est le 50, route d'Esch, L-1470 Luxembourg.

Pour extrait conforme et sincère

Enya Properties S.à r.l

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2008045743/5499/15.

Enregistré à Luxembourg, le 2 avril 2008, réf. LSO-CP00920. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080050102) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2008.

---

**TST Las Rozas S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1B, Heienhaff.

R.C.S. Luxembourg B 81.751.

—  
EXTRAIT

Il résulte des résolutions de l'associé unique en date du 5 mars 2008 que la personne suivante a été nommée Gérant de Catégorie B, avec effet immédiat, pour une durée indéterminée:

- Madame Joséphine Andonissamy, née le 27 février 1973 à Pondichery (Inde), ayant son adresse professionnelle au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg.

Le Conseil de Gérance est donc composé comme suit à partir du 5 mars 2008:

- Monsieur Paul Anthony Galiano, Gérant de Catégorie A
- Madame Geraldine Copeland-Right, Gérant de Catégorie A
- Monsieur Jerry I. Speyer, Gérant de Catégorie A
- Madame Katherine Farley, Gérant de Catégorie A
- Monsieur Robert J. Speyer, Gérant de Catégorie A
- Monsieur Michael Philip Maurice Spies, Gérant de Catégorie A
- Monsieur Marcel Stephany, Gérant de Catégorie B
- Madame Joséphine Andonissamy, Gérant de Catégorie B

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mars 2008.

Pour extrait conforme

ATOZ

Aerogolf Center, Bloc B, 1, Heienhaff, L-1736 Senningerberg

Signature

Référence de publication: 2008045840/4170/30.

Enregistré à Luxembourg, le 2 avril 2008, réf. LSO-CP00854. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080050169) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2008.

**Liane S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2138 Luxembourg, 24, rue Saint Mathieu.

R.C.S. Luxembourg B 23.428.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2008045729/1267/12.

Enregistré à Luxembourg, le 2 avril 2008, réf. LSO-CP00712. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080050139) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2008.

**Société de Promotion pour le Développement des Activités de Services, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 15.683.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2008045730/1267/12.

Enregistré à Luxembourg, le 2 avril 2008, réf. LSO-CP00709. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080050144) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2008.

**TST La Défense S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 3.115.825,00.**

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1B, Heienhaff.

R.C.S. Luxembourg B 88.517.

—  
EXTRAIT

Il résulte des résolutions de l'associé unique en date du 5 mars 2008 que la personne suivante a été nommée Gérant de Catégorie B, avec effet immédiat, pour une durée indéterminée:

- Madame Joséphine Andonissamy, née le 27 février 1973 à Pondichery (Inde), ayant son adresse professionnelle au 34-38, avenue de la Liberté L-1930 Luxembourg.

Le Conseil de Gérance est donc composé comme suit à partir du 5 mars 2008:

- Monsieur Paul Anthony Galiano, Gérant de Catégorie A
- Madame Geraldine Copeland-Right, Gérant de Catégorie A
- Monsieur Jerry I. Speyer, Gérant de Catégorie A
- Madame Katherine Farley, Gérant de Catégorie A
- Monsieur Robert J. Speyer, Gérant de Catégorie A
- Monsieur Michael Philip Maurice Spies, Gérant de Catégorie A
- Monsieur Marcel Stephany, Gérant de Catégorie B
- Madame Joséphine Andonissamy, Gérant de Catégorie B

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mars 2008.

Pour extrait conforme

ATOZ

Aerogolf Center - Bloc B, 1, Heienhaff, L-1736 Senningerberg

Signature

Référence de publication: 2008045852/4170/30.

Enregistré à Luxembourg, le 2 avril 2008, réf. LSO-CP00853. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080050172) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2008.

**P.F.H. Lux S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.

R.C.S. Luxembourg B 51.500.

—  
*Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 mars 2008*

- les démissions de Messieurs Vincent Corneau, Graham Wilson et Andrea Valmarana leur mandat d'administrateurs et de la société Eurofid S.à.r.l. de son mandat de commissaires aux comptes sont acceptées.

- Monsieur Alain Vasseur, né le 24 avril 1958 à Dudelange, domicilié au 3, rue de Mamer, L-8277 Holzem, Monsieur Toby Herkrath, né le 18 mai 1956 à Echternach, domicilié au 19, rue de Kirchberg, L-1858 Luxembourg, Monsieur Roger Caurla, né le 30 octobre 1955 à L-Esch-sur Alzette, domicilié au 19, rue des Champs, L-3912 Mondercange sont nommés en leur remplacement, en tant qu'administrateurs, tandis que la société Triple A Consulting, R.C.S. Luxembourg B 61.417, domiciliée au 2, Millegässel, L-2156 Luxembourg est nommé en tant que nouveau commissaire aux comptes. Leurs mandats prendront fin lors de l'Assemblée Générale de 2014.

- l'adresse de la société est transférée du 3, rue Belle-Vue, L-1227 Luxembourg à la nouvelle adresse suivante: 3, Place Dargent, L-1413 Luxembourg.

Certifié sincère et conforme

Pour PFH LUX S.A.

Companies & Trusts Promotion S.A.

Signature

Référence de publication: 2008045927/696/24.

Enregistré à Luxembourg, le 26 mars 2008, réf. LSO-CO07420. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080050257) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2008.

**Sagetec S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.  
R.C.S. Luxembourg B 65.919.

L'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 28 février 2008,

- le siège social de la société est fixé à L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl;
- les administrateurs de la société sont:

Madame Andrea Thielenhaus, employée privée, née à Cologne (Allemagne), le 25 mars 1963, demeurant professionnellement à L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl;

Monsieur Marc Liesch, employé privé, né à Luxembourg, le 22 juillet 1954, demeurant professionnellement à L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl;

La société anonyme INTER-HAUS-LUXEMBOURG S.A., ayant son siège social à L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl, R.C.S. Luxembourg section B numéro 62.821.

Leur mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2012.

- le commissaire aux comptes de la société est la société civile «Autonome de Révision», ayant son siège social à L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl. RCS No E955

Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 mars 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008045913/723/24.

Enregistré à Luxembourg, le 12 mars 2008, réf. LSO-CO03268. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080049678) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2008.

**Duse II S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 129.623.

*Extrait des actes de transferts de parts du 28 décembre 2007 et du 31 décembre 2007*

Ancienne situation:

	parts sociales
CORDEA SAVILLS ITALIAN OPPORTUNITIES NO. 1 S.A. ....	160.000
DUSE SYNDICATION LP . . . . .	<u>132.000</u>
Total . . . . .	292.000

Suite aux actes prévus, les 292.000 parts sociales d'une valeur nominale de EUR 25,- chacune sont désormais réparties comme suit:

Nouvelle situation:

	parts sociales
AEDES INVESTISSEMENT S.A., siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont R.C.S. Luxembourg B 99178 . . . . .	66.000
DUSE III S.à r.l., siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal R.C.S. Luxembourg B 134358 . . . . .	<u>226.000</u>
Total . . . . .	292.000

Luxembourg, le 18 mars 2008.

Pour extrait sincère et conforme

Pour DUSE II S. à r. l.

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008045988/29/30.

Enregistré à Luxembourg, le 27 mars 2008, réf. LSO-CO08042. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080049578) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2008.



**d'Amico International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2763 Luxembourg, 12, rue Sainte Zithe.

R.C.S. Luxembourg B 29.027.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue à Luxembourg le 12 mars 2008*

- L'Assemblée générale décide de renouveler les mandats des administrateurs jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'an 2011.

- L'Assemblée générale décide d'élire un administrateur supplémentaire en la personne de Monsieur Paolo DORSA, né le 3 mai 1939 à Napoli (Italie) et demeurant professionnellement à MC-98000 Monte-Carlo, 13, bvd de la Princesse Charlotte. Son mandat expirera à l'assemblée générale qui se tiendra en l'an 2011.

*Composition du conseil d'administration*

- Monsieur Cesare D'AMICO, I-00198 Rome, Via Panama 88, Président du Conseil
- Monsieur Massimo SCARAMELLA, MC-98000 Monte-Carlo, 13, bvd de la Princesse Charlotte
- Monsieur Roberto MICHETTI, demeurant à I-20123 MILANO, Via G. Mora, 3
- Monsieur Enio SPURIO, demeurant à MC-98000 Monte-Carlo, 13, bvd Princesse Charlotte
- Monsieur Paolo DORSA, demeurant à MC-98000 Monte-Carlo, 13, bvd Princesse Charlotte

*Commissaire aux comptes:*

L'Assemblée générale décide de renouveler le mandat du commissaire aux comptes jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'an 2011.

- LUX-FIDUCIAIRE SARL ayant son siège social à L-2763 Luxembourg, 12, rue Ste Zithe, registre de commerce no B 65 819

Signature.

Référence de publication: 2008045951/680/27.

Enregistré à Luxembourg, le 27 mars 2008, réf. LSO-CO08113. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080050120) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2008.

**Resort & Real Estate Investment S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 93.127.

*Extrait des décisions prises par l'assemblée générale des actionnaires et par le conseil d'administration en date du 14 mars 2008*

1. Les mandats d'administrateur et de président du conseil d'administration de Monsieur André WILWERT n'ont pas été renouvelés.

2. Madame Virginie DOHOGNE, administrateur de sociétés, née le 14 juin 1975 à Verviers (Belgique), demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommée comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2013.

3. Le mandat d'administrateur de Monsieur Jean FELL, administrateur de société, né le 9 avril 1956 à Echternach (Grand-Duché de Luxembourg), demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été renouvelé jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2013.

4. Le mandat d'administrateur de Monsieur Cornelius Martin BECHTEL, administrateur de société, né le 11 mars 1968 à Emmerich (Allemagne), demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été renouvelé jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2013.

5. Monsieur Cornelius Martin BECHTEL, pré-nommé, a été nommé comme président du conseil d'administration.

Luxembourg, le 17 mars 2008.

Pour extrait sincère et conforme

Pour RESORT & REAL ESTATE INVESTMENT S.A.

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008045995/29/27.

Enregistré à Luxembourg, le 25 mars 2008, réf. LSO-CO06811. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080049639) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2008.

**Lauran, Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

R.C.S. Luxembourg B 115.988.

## EXTRAIT

La convention de domiciliation conclue entre Maître Christophe ANTINORI, avocat à la Cour, et la société LAURAN, société à responsabilité limitée, en date du 6 avril 2006, a pris fin en date du 3 décembre 2007, avec prise d'effet au 3 décembre 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

M<sup>e</sup> Christophe ANTINORI*Le domiciliataire*

p.o. Signature

Référence de publication: 2008045898/1384/17.

Enregistré à Luxembourg, le 25 février 2008, réf. LSO-CN06892. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080049893) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2008.

**Clap S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

R.C.S. Luxembourg B 113.909.

## EXTRAIT

La convention de domiciliation conclue entre Maître Christophe ANTINORI, avocat à la Cour, et la société CLAP S.à R.L., société à responsabilité limitée, en date du 5 janvier 2006, a pris fin en date du 25 janvier 2008, avec prise d'effet au 25 janvier 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

M<sup>e</sup> Christophe ANTINORI*Le domiciliataire*

p.o. Signature

Référence de publication: 2008045891/1384/17.

Enregistré à Luxembourg, le 25 février 2008, réf. LSO-CN06910. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080049903) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2008.

**Fidex S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 76.161.

*Extrait des décisions prises par l'assemblée générale des actionnaires et par le conseil d'administration en date du 4 février 2008*

1. Monsieur Daan DEN BOER a démissionné de son mandat d'administrateur.

2. Madame Monique JUNCKER, administrateur de sociétés, née à Ettelbrück (Grand-Duché de Luxembourg), le 9 avril 1964, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommée comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2011.

3. Monsieur Hans DE GRAAF a été nommé comme président du conseil d'administration.

Luxembourg, le 14 mars 2008.

Pour extrait sincère et conforme

Pour FIDEX S.A.

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008045996/29/20.

Enregistré à Luxembourg, le 25 mars 2008, réf. LSO-CO06812. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080049643) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2008.

**Honeybee Participations S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2550 Luxembourg, 52-54, avenue du X Septembre.  
R.C.S. Luxembourg B 114.307.

Le bilan abrégé du 1<sup>er</sup> janvier 2007 au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008045933/8548/13.

Enregistré à Luxembourg, le 31 mars 2008, réf. LSO-CO08760. - Reçu 32,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080049976) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2008.

**Villa 114, Société Civile Immobilière, Société Civile.**

Siège social: L-5833 Alzingen, 9, rue Abbé Edouard Garnich.  
R.C.S. Luxembourg E 718.

**EXTRAIT**

*Résolution du gérant de Villa 114, société civile immobilière prise en date du 13 mars 2008*

La gérante décide de transférer le siège social de la société du 17, rue Abbé Edouard Garnich, L-5833 Alzingen au 9, rue Abbé Edouard Garnich, L-5833 Alzingen.

Pour extrait conforme

Anne-Marie Gillen

Gérante

Référence de publication: 2008045929/202/16.

Enregistré à Luxembourg, le 25 mars 2008, réf. LSO-CO06635. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080049652) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2008.

**Kneip Management S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 26-28, rue Edward Steichen.  
R.C.S. Luxembourg B 32.319.

Le bilan non consolidé et les comptes consolidés au 31.12.07 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 03/04/2008.

Signature.

Référence de publication: 2008046196/755/13.

Enregistré à Luxembourg, le 2 avril 2008, réf. LSO-CP00734. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080050168) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2008.

**Motothek Echternach S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6437 Echternach, 17, rue Ermesinde.  
R.C.S. Luxembourg B 104.829.

Le bilan au 31.12.2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 1<sup>er</sup> avril 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008046155/6261/12.

Enregistré à Luxembourg, le 27 mars 2008, réf. LSO-CO08089. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080049956) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2008.

**Sweeper Selector S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 98.550,00.**

Siège social: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.  
R.C.S. Luxembourg B 123.244.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 février 2008.

Henri HELLINCKX

Notaire

Référence de publication: 2008046144/242/13.

(080049771) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2008.

---

**Spirits Product International Intellectual Property B.V., Société à responsabilité limitée.**

Siège de direction effectif: L-1445 Strassen, 1A, rue Thomas Edison.

R.C.S. Luxembourg B 123.435.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 1<sup>er</sup> avril 2008.

Jean-Joseph WAGNER

Notaire

Référence de publication: 2008046131/239/12.

(080049832) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2008.

---

**Spirits International B.V., Société à responsabilité limitée.**

Siège de direction effectif: L-1445 Strassen, 1A, rue Thomas Edison.

R.C.S. Luxembourg B 123.481.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 1<sup>er</sup> avril 2008.

Jean-Joseph WAGNER

Notaire

Référence de publication: 2008046130/239/12.

(080049824) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2008.

---

**Azure Hotel S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2240 Luxembourg, 15, rue Notre-Dame.

R.C.S. Luxembourg B 127.971.

Il résulte des résolutions de l'actionnaire unique du 19 mars 2008 que:

- Le nombre des administrateurs de la société a été augmenté de trois à quatre;
- Mme Geneviève BLAUEN-ARENDT, administrateur de société, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg, a été nommée à la fonction d'administrateur avec effet immédiat; son mandat viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra en 2012.

Pour extrait conforme

SG AUDIT SARL

Signature

Référence de publication: 2008045998/521/17.

Enregistré à Luxembourg, le 31 mars 2008, réf. LSO-CO08974. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080049620) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2008.

---

**Azure Investments Europe S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2240 Luxembourg, 15, rue Notre-Dame.

R.C.S. Luxembourg B 129.857.

Il résulte des résolutions de l'actionnaire unique du 19 mars 2008 que:

- Le nombre des administrateurs de la société a été augmenté de trois à quatre;
- Mme Geneviève BLAUEN-ARENDT, administrateur de société, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg, a été nommée à la fonction d'administrateur avec effet immédiat; son mandat viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra en 2012.

Pour extrait conforme

SG AUDIT SARL

Signature

Référence de publication: 2008046001/521/17.

Enregistré à Luxembourg, le 31 mars 2008, réf. LSO-CO08977. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080049636) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2008.

**Auction EquityCo S.A., Société Anonyme,  
(anc. Auction EquityCo S.à r.l.).**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 119.579.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mars 2008.

Martine SCHAEFFER

Notaire

Référence de publication: 2008046112/5770/13.

(080050174) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2008.

**Cable & Wireless Luxembourg Funding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: USD 20.720,00.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 80.984.

## EXTRAIT

Il résulte de la décision de l'Associé Unique prise en date du 28 février 2008 que:

- Madame Penny COLLINS, résidant professionnellement Lakeside House, Cain Road, Bracknell, Berkshire, RG12 1XL, UK a démissionné de sa fonction de Gérant avec effet immédiat.

- Monsieur David RICKETT, administrateur de sociétés, né le 13 avril 1962 à Chester (UK), résidant professionnellement Lakeside House, Cain Road, Bracknell, Berkshire, RG12 1XL, UK, a été nommé Gérant de la Société avec effet immédiat et pour une période se terminant à l'Assemblée Générale de la Société approuvant les comptes annuels au 31 décembre 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Munsbach, le 6 mars 2008.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un gérant

Référence de publication: 2008046104/1337/24.

Enregistré à Luxembourg, le 20 mars 2008, réf. LSO-CO05890. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080050129) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2008.

**KBC Renta, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 23.669.

—  
*Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Statutaire du 11 mars 2008*

- La réélection du Réviseur d'Entreprises Ernst & Young, 6, rue Jean Monnet L-2180 Luxembourg pour un nouveau terme de 1 an, jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de 2008 est acceptée.

Certifié sincère et conforme

Pour KBC RENTA, SICAV

KREDIETRUST Luxembourg S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008045962/526/16.

Enregistré à Luxembourg, le 2 avril 2008, réf. LSO-CP00666. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080050007) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2008.

---

**TS Koenigsallee Holdings I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 1.000.000,00.**

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1B, Heienhaff.

R.C.S. Luxembourg B 110.499.

—  
EXTRAIT

Il résulte des résolutions des associés en date du 5 mars 2008 que les personnes suivantes ont démissionné avec effet immédiat de leurs fonctions de Gérant de Catégorie A de la Société:

- Monsieur Michael Philip Maurice Spies, né le 4 septembre 1957 à Massachusetts (Etats-Unis d'Amérique), résidant au 66 Redcliffe Road, SW10 9NQ Londres (Royaume-Uni).

- Monsieur James Arthur Rosenthal, né le 12 mai 1953 à New-York (Etats-Unis d'Amérique), résidant au 1148, 5è Avenue, NY 10128 New-York (Etats-Unis d'Amérique).

Il résulte également desdites résolutions que les personnes suivantes ont été nommées Gérant de Catégorie A ou B, avec effet immédiat, pour une durée indéterminée:

- Madame Barbara Ursula Wattenbach, née le 18 juin 1965 à South Euclid (Ohio, Etats-Unis d'Amérique), ayant son adresse professionnelle au Flat 2, 2nd Floor, 21 Summer Place, Londres SW7 3EG (Royaume-Uni), nommée Gérante de Catégorie A.

- Madame Joséphine Andonissamy, née le 27 février 1973 à Pondichery (Inde), ayant son adresse professionnelle au 34-38 Avenue de la Liberté L-1930 Luxembourg, nommée Gérante de Catégorie B.

Le Conseil de Gérance est donc composé comme suit à partir du 5 mars 2008:

- Monsieur Paul Anthony Galiano, Gérant de Catégorie A
- Madame Geraldine Copeland-Right, Gérant de Catégorie A
- Monsieur Jerry I Speyer, Gérant de Catégorie A
- Monsieur Robert J Speyer, Gérant de Catégorie A
- Madame Barbara Ursula Wattenbach, Gérant de Catégorie A
- Monsieur Marcel Stephany, Gérant de Catégorie B
- Madame Joséphine Andonissamy, Gérant de Catégorie B

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mars 2008.

Pour extrait conforme

ATOZ

Aerogolf Center -Bloc B 1, Heienhaff, L-1736 Senningerberg

Signature

Référence de publication: 2008046094/4170/38.

Enregistré à Luxembourg, le 2 avril 2008, réf. LSO-CP00825. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080050175) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2008.

---

**Tishman Speyer ESOF Holdings (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 1.037.500,00.**

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1B, Heienhaff.

R.C.S. Luxembourg B 113.349.

—  
EXTRAIT

Il résulte des résolutions de l'associé unique en date du 5 mars 2008 que la personne suivante a démissionné avec effet immédiat de ses fonctions de Gérant de Catégorie A de la Société:

- Monsieur James Arthur Rosenthal, né le 12 mai 1953 à New-York (USA), résidant au 1148, 5è avenue, NY 10128 New-York, USA.

Il résulte également desdites résolutions que les personnes suivantes ont été nommées Gérant de Catégorie A ou B, avec effet immédiat, pour une durée indéterminée:

- Monsieur Michael Philip Maurice Spies, né le 4 septembre 1957 à Massachusetts (Etats-Unis d'Amérique), résidant au 66 Redcliffe Road, SW10 9NQ Londres (Royaume-Uni), nommé Gérant de Catégorie A.

- Madame Joséphine Andonissamy, née le 27 février 1973 à Pondichery (Inde), ayant son adresse professionnelle au 34-38, avenue de la Liberté L-1930 Luxembourg, nommée Gérante de Catégorie B.

Le Conseil de Gérance est donc composé comme suit à partir du 5 mars 2008:

- Monsieur Paul Anthony Galiano, Gérant de Catégorie A
- Madame Geraldine Copeland-Right, Gérant de Catégorie A
- Monsieur Jerry I Speyer, Gérant de Catégorie A
- Madame Katherine Farley, Gérant de Catégorie A
- Monsieur Robert J Speyer, Gérant de Catégorie A
- Monsieur Michael Philip Maurice Spies, Gérant de Catégorie A
- Monsieur Marcel Stephany, Gérant de Catégorie B
- Madame Joséphine Andonissamy, Gérant de Catégorie B

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mars 2008.

Pour extrait conforme

ATOZ

Aerogolf Center, Bloc B, 1, Heienhaff, L-1736 Senningerberg

Signature

Référence de publication: 2008046088/4170/36.

Enregistré à Luxembourg, le 2 avril 2008, réf. LSO-CP00800. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080050195) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2008.

**Batiferm S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-7737 Colmar-Berg, 19, Zone Industrielle Piret.

R.C.S. Luxembourg B 79.023.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire  
tenue au siège de la Société extraordinairement en date du 29 février 2008 à 9.00 heures*

L'assemblée ratifie la démission de Monsieur Jakob TAUTGES de son poste d'administrateur avec effet au 30 août 2007.

Le nombre des administrateurs passe de 4 à 3 membres.

Colmar-Berg, le 29 février 2008.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

*Un administrateur*

Référence de publication: 2008046009/832/18.

Enregistré à Diekirch, le 28 mars 2008, réf. DSO-CO00315. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(080049783) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2008.



**Quinlan Private South City Client Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 25.000,00.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 132.454.

En date du 22 octobre 2007, l'associé QP Elgin Holdings S.à r.l., avec siège social au 7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, a cédé la totalité de ses 50 parts sociales de catégorie B à la société Quinlan Private Clyde Holdings S.à r.l., avec siège social au 7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg.

En conséquence, l'actionnariat de la société se compose ainsi:

- Quinlan Private Clyde Holdings S.à r.l. détient 50 parts sociales de catégorie B
- Stonefell Limited détient 450 parts sociales de catégorie A

Pour publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 février 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008046046/581/18.

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> avril 2008, réf. LSO-CP00236. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080050019) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2008.

---

**Buffalo Springfield Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 87.604.

*Extrait des Minutes de l'Assemblée Générale des Actionnaires de la société qui s'est tenue le 18 février 2008*

A l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de Buffalo Springfield S.A., il a été décidé comme suit:

- d'accepter la démission de TCG Gestion SA de ses fonctions d'Administrateur et Administrateur Délégué et ce avec effet au 18 janvier 2008;
- d'accepter la démission de Luxembourg Corporation Company SA de sa fonction d'Administrateur et ce avec effet au 18 janvier 2008;
- d'accepter la démission de CMS Management Services SA de sa fonction d'Administrateur et ce avec effet au 18 janvier 2008;
- d'accepter la démission de CAS Services SA de sa fonction de Commissaire aux Comptes et ce avec effet au 18 janvier 2008;
- de nommer les personnes suivantes avec effet au 18 janvier 2008:
  - Monsieur Alexis Kamarowsky ayant son adresse professionnelle au 7, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg, en tant qu'Administrateur;
  - Monsieur Federigo Cannizzaro di Belmontino ayant son adresse professionnelle au 7, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg, en tant qu'Administrateur;
  - Monsieur Jean-Marc Debaty ayant son adresse professionnelle au 7, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg, en tant qu'Administrateur;
- de nommer Luxembourg International Consulting S.A., ayant pour adresse professionnelle le 7, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg, en tant que Commissaire aux comptes avec effet au 18 janvier 2008;
- de transférer le siège social de la Société du 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, au 7, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg avec effet au 18 janvier 2008.
- Les mandats des Administrateurs et des Commissaires aux Comptes prenant fin lors de l'assemblée Générale qui se tiendra en 2013.

Luxembourg, le 18 février 2008.

Luxembourg Corporation Company S.A.

Mandataire

Signatures

Référence de publication: 2008046098/710/36.

Enregistré à Luxembourg, le 29 février 2008, réf. LSO-CN09191. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080050159) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2008.

---



**Quinlan Private Balaton Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 255.100,00.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stumper.  
R.C.S. Luxembourg B 133.990.

In the year two thousand eight, on the fourteenth of March.  
Before Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

QUINLAN PRIVATE ESPF INVESTMENTS #1 S. À R.L., with registered office at 7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Company Register, section B, under no. 125.867, owner of two hundred seventy-five (275) shares of the Company,

QUINLAN PRIVATE BALATON CLIENT HOLDINGS S. À R.L., with registered office at 7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Company Register, section B, under no. 133.992, owner of two hundred twenty five (225) shares of the Company,

here represented by Flora Gibert notary's clerk, with professional address at 15 Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg; by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, signed "ne varietur" by the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing parties, through their proxyholder, have requested the undersigned notary to state that:

I. The appearing parties are the shareholders of the private limited liability company established in Luxembourg under the name of QUINLAN PRIVATE BALATON HOLDINGS S. À R.L., with registered office at 7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register, section B, under number 133.990 (the "Company"), incorporated by a deed of Me Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg, dated November 20, 2007, published in the Memorial, Recueil des Sociétés dated December 27, 2007 n° 3002, and whose articles of association have not been amended.

II. The Company's share capital is set at twenty-five thousand Euro (EUR 25,000) represented by five hundred (500) shares of fifty Euro (EUR 50) each, all subscribed and fully paid.

III. The shareholders resolved to increase the share capital by an amount of two hundred thirty thousand one hundred Euro (EUR 230,100) to raise it from its present amount of twenty-five thousand Euro (EUR 25,000) to two hundred fifty five thousand one hundred Euro (EUR 255,100) by issuing four thousand six hundred two (4,602) new shares of the Company having a nominal value of fifty Euro (EUR 50) each, together with a share premium amounting to sixty Euro (EUR 60).

*Subscription - Payment*

QUINLAN PRIVATE ESPF INVESTMENTS #1 S. À R.L., aforementioned, through its proxyholder, declared to subscribe to the two thousand five hundred thirty one (2,531) new shares of the Company having a nominal value of fifty Euro (EUR 50) each, and fully pay them up by irrevocable waiver of its claim against the Company, the claim being waived up to the amount of one hundred twenty six thousand five hundred eighty eight Euro (EUR 126,588).

The evidence of existence, of the amount of such claim and of the renunciation has been given to the undersigned notary by a contribution agreement entered into by QUINLAN PRIVATE ESPF INVESTMENTS #1 S. À R.L. and the Company, whereby QUINLAN PRIVATE ESPF INVESTMENTS #1 S. À R.L. renounces to the claim.

QUINLAN PRIVATE BALATON CLIENT HOLDINGS S. À R.L., aforementioned, through its proxyholder, declared to subscribe to the two thousand seventy one (2,071) new shares of the Company having a nominal value of fifty Euro (EUR 50) each, and fully pay them up by irrevocable waiver of its claim against the Company, the claim being waived up to the amount of one hundred three thousand five hundred seventy two Euro (EUR 103,572).

The evidence of existence, of the amount of such claim and of the renunciation has been given to the undersigned notary by a contribution agreement entered into by QUINLAN PRIVATE BALATON CLIENT HOLDINGS S. À R.L. and the Company, whereby QUINLAN PRIVATE BALATON CLIENT HOLDINGS S. À R.L. renounces to the claim.

*Managers' intervention*

Thereupon intervene, the current managers of QUINLAN PRIVATE BALATON HOLDINGS S. À R.L., all of them here represented by Flora Gibert by virtue of a proxy which will remain here annexed.

Acknowledging having been beforehand informed of the extent of their responsibility, legally engaged as managers of the company by reason of the here above described contribution in kind, the managers of the Company, expressly agree with the description of the contribution in kind, with its valuation and confirm the validity of the subscription and payment, on presentation of the contribution agreement which will remain here annexed.

IV. Pursuant to the above increase of capital, article 8 of the articles of association is amended and shall henceforth read as follows:

" **Art. 8.** The Company's capital is set at two hundred fifty five thousand one hundred Euro (EUR 255,100) represented by five thousand one hundred two (5,102) shares of fifty Euro (EUR 50) each."

#### Costs

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne by the Company as a result of the presently stated increase of capital are estimated at three thousand Euros (EUR 3,000.-)

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing person and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the person appearing, who is known to the notary by his Surname, Christian name, civil status and residence, he signed together with the notary, the present original deed.

#### **Suit la traduction en langue française du texte qui précède:**

L'an deux mille huit, le quatorze mars.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

QUINLAN PRIVATE ESPF INVESTMENTS #1 S. A R.L., ayant son siège social au 7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés, section B, sous le numéro 125.867, propriétaire deux cent soixante quinze (275) parts sociales de la Société,

QUINLAN PRIVATE BALATON CLIENT HOLDINGS S.A R.L., ayant son siège social au 7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés, section B, sous le numéro 133.992, propriétaire deux cent vingt cinq (225) parts sociales de la Société,

ici représentée par Mme Flora Gibert, clerc de notaire, avec adresse professionnelle au 15 Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé.

Lesquelles procurations, après avoir été signées "ne varietur" par le mandataire des comparantes et le notaire instrumentaire, demeureront annexées aux présentes pour être enregistrées en même temps.

Lesquelles comparantes, par leur mandataire, ont requises le notaire instrumentaire d'acter que:

I. Les comparantes sont les associées de la société à responsabilité limitée établie à Luxembourg sous la dénomination de QUINLAN PRIVATE BALATON HOLDINGS S.A R.L., société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 133.990 (ci après la "Société"), constituée par acte de Me Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 20 novembre 2007, publié au Memorial, Recueil des Sociétés, et dont les statuts n'ont pas été modifiés.

II. Le capital social est fixé à vingt cinq mille Euro (EUR 25,000) représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de cinquante Euro (EUR 50) chacune, entièrement souscrites et libérées.

III. Les associées décident d'augmenter le capital social à concurrence de deux cent trente mille cent Euro (EUR 230,100) pour le porter de son montant actuel de vingt cinq mille Euro (EUR 25,000) à deux cent cinquante cinq mille cent Euro (EUR 255,100) par la création et l'émission de quatre mille six cent deux (4,602) parts sociales nouvelles de cinquante Euro (EUR 50) chacune, qui seront intégralement libérées ensemble avec une prime d'émission s'élevant à soixante Euro (EUR 60).

#### *Intervention - Souscription*

QUINLAN PRIVATE ESPF INVESTMENTS #1 S.A R.L., précitée, par son mandataire, déclare souscrire deux mille cinq cent trente et une (2,531) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de cinquante Euro (EUR 50) et les libérer intégralement par renonciation définitive et irrévocable à une créance certaine, liquide et exigible, existant à son profit et à charge de la société QUINLAN PRIVATE BALATON HOLDINGS S.A R.L., pré-désignée, et en annulation de cette même créance à concurrence d'un montant de cent vingt six mille cinq cent quatre vingt huit Euro (EUR 126,588).

QUINLAN PRIVATE ESPF INVESTMENTS #1 S.A R.L. déclare que cet apport en nature existe réellement et que sa valeur est au moins égale à l'augmentation de capital.

La justification de l'existence du montant de la dite créance et de la renonciation a été rapportée au notaire instrumentant par la production d'un contribution agreement signé par QUINLAN PRIVATE ESPF INVESTMENTS #1 S.A R.L. et par la Société, par lequel Quinlan PRIVATE ESPF INVESTMENTS #1 S.A R.L. renonce à sa créance.

QUINLAN PRIVATE BALATON CLIENT HOLDINGS S.A R.L., précitée, par son mandataire, déclare souscrire deux mille soixante et onze (2,071) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de cinquante Euro (EUR 50) et les libérer intégralement par renonciation définitive et irrévocable à une créance certaine, liquide et exigible, existant à son profit

et à charge de la société QUINLAN PRIVATE BALATON HOLDINGS S.A R.L., pré-désignée, et en annulation de cette même créance à concurrence d'un montant de cent trois mille cinq cent soixante douze Euro (EUR 103,572).

QUINLAN PRIVATE BALATON CLIENT HOLDINGS S.A R.L déclare que cet apport en nature existe réellement et que sa valeur est au moins égale à l'augmentation de capital.

La justification de l'existence du montant de la dite créance et de la renonciation a été rapportée au notaire instrumentant par la production d'un contribution agreement signé par QUINLAN PRIVATE BALATON CLIENT HOLDINGS S.A R.L et par la Société, par lequel QUINLAN PRIVATE BALATON CLIENT HOLDINGS S.A R.L renonce à sa créance.

#### *Intervention des gérants*

Sont alors intervenus tous les gérants de QUINLAN PRIVATE BALATON HOLDINGS S.A R.L ici représentés par Flora Gibert prénommée, en vertu d'une procuration qui restera ci-annexée.

Reconnaissants avoir pris connaissance de l'étendue de leur responsabilité, légalement engagés en leur qualité de gérants de la société à raison de l'apport en nature ci-avant décrit, les gérants marquent expressément leur accord sur la description de l'apport en nature, sur son évaluation, et confirment la validité des souscription et libération, sur présentation d'un contribution agreement qui restera ci-annexé.

IV. Suite à l'augmentation de capital ci-dessus, l'article 8 des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

« **Art. 8.** Le capital social est fixé à deux cent cinquante cinq mille cent Euro (EUR 255,100) représenté par cinq mille cent deux (5,102) parts sociales d'une valeur nominale de cinquante Euro (EUR 50) chacune.»

#### *Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de trois mille Euros (EUR 3.000,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

A la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont Procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparantes, connu du notaire par son nom et prénom, état et demeure, il a signé ensemble avec nous notaire, le présent acte.

Signé: F. Gibert, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 19 mars 2008, Relation: LAC/2008/11630. — Reçu mille cent cinquante euros et quatre-vingts cents (1.150,80.-€).

*Le Receveur ff. (signé):* Franck SCHNEIDER.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, 28 mars 2008.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2008046273/211/149.

(080050397) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2008.

### **Quiral Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 10-12, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 77.184.

L'an deux mille huit, le huit février.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de "Quiral Luxembourg S.A.", une société anonyme dont le siège social est établi au 10-12, Grand-rue, L-1660 Luxembourg, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 77.184, constituée suivant acte notarié en date du 18 juillet 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 9 du 6 janvier 2001 (la " Société "). Les statuts de la Société ont été modifiés en dernier lieu suivant acte notarié en date du 4 février 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 534 du 3 juin 2005.

L'assemblée a été déclarée ouverte à 18.25 heures avec Maître Jean-Michel SCHMIT, avocat, résidant à Luxembourg, comme président de l'assemblée,

qui a désigné Madame Rebecca UNVERZAGT, juriste, résidant à Luxembourg, comme secrétaire.

L'assemblée a élu comme scrutateur Maître Jennifer FERRAND, avocat, résidant à Luxembourg.

Le bureau de l'assemblée ayant été constitué, le président a déclaré et a demandé au notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. Que l'ordre du jour de l'assemblée était le suivant:

*Ordre du jour:*

1 Modification de l'année sociale de sorte qu'elle commence dorénavant le premier (1<sup>er</sup>) mars de chaque année et finisse le dernier jour du mois de février de l'année suivante.

2 Modification de l'année sociale en cours qui se terminera le 29 février 2008.

3 Modification de l'article 12 des statuts afin de refléter les modifications à l'année sociale dont question ci-avant.

4 Réduction du capital social de la Société d'un montant de un million quatre cent quatre-vingt-huit mille euros (EUR 1.488.000,-) pour le porter de son montant actuel de trois millions sept cent vingt euros (EUR 3.720.000) à deux millions deux cent trente-deux mille euros (EUR 2.232.000,-) par réduction de la valeur nominale de chaque action émise du montant actuel de cent euros (EUR 100,-) par action à un montant de soixante euros (EUR 60,-) par action afin de compenser les pertes subies.

5 Modification de l'article 5. Premier alinéa des statuts de la Société, afin de refléter la réduction de capital ci-dessus proposée.

6 Divers.

II. Que l'intégralité du capital social étant représentée à la présente assemblée, laquelle est en conséquence régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur tous les points de l'ordre du jour ; les actionnaires présents ou représentés déclarant qu'ils ont été dûment convoqués à cette assemblée générale extraordinaire des actionnaires et qu'ils ont été dûment informés de l'ordre du jour avant cette assemblée.

L'assemblée générale, après en avoir délibéré, a adopté les résolutions suivantes à l'unanimité:

*Première résolution*

L'assemblée générale a décidé de ne pas voter sur les points 1 à 3 de l'ordre du jour. Par conséquent, aucune modification de l'année sociale et de l'article 12 des statuts n'auront lieu et l'année sociale en cours se terminera le 31 décembre 2008.

*Deuxième résolution*

L'assemblée générale a décidé de réduire le capital social de la Société d'un montant d'un million quatre cent quatre-vingt-huit mille euros (EUR 1.488.000,-) pour le porter de son montant actuel de trois millions sept cent vingt mille euros (EUR 3.720.000,-) à deux millions deux cent trente-deux mille euros (EUR 2.232.000,-) par réduction de la valeur nominale de chaque action émise du montant actuel de cent euros (EUR 100,-) par action à un montant de soixante euros (EUR 60,-) par action afin de compenser les pertes subies.

*Troisième résolution*

L'assemblée générale a décidé de modifier l'article 5 premier alinéa des statuts de la Société qui aura dorénavant la teneur suivante :

" **Art.5. Premier alinéa.** Le capital social est fixé à deux millions deux cent trente-deux mille euros (2.232.000,- EUR) représenté par trente-sept mille deux cents (37.200) actions d'une valeur nominale de soixante euros (60,- EUR) chacune."

Plus rien ne figurant à l'ordre de jour, la séance est levée.

*Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société à raison du présent acte, est estimé à mille cinq cents euros.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: J.M. SCHMIT, R. UNVERZAGT, J. FERRAND, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 14 février 2008. Relation: EAC/2008/2187. — Reçu douze Euros (12.- EUR).

Le Releveur , (signé): SANTIONI.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil de Sociétés et Associations.

Belvaux, le 2 avril 2008.

Jean-Joseph WAGNER.

Référence de publication: 2008046230/239/67.

(080050601) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2008.

**North Health Club S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.

R.C.S. Luxembourg B 136.762.

In the year two thousand and seven, on the seventh day of March.

Before Maître Paul FRIEDERS, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

NCP-WHC L.P., a limited partnership formed and existing under the laws of the State of Delaware, registered with the Secretary of State of the State of Delaware under registration number 4501764, having its registered office at 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, County of New Castle, Delaware 19808, USA, acting through its general partner NCP-WHC GP, LLC, here represented by Me Florie GOUNON, lawyer, having her professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

Which proxy after having been signed "ne varietur" by the proxy holder and the undersigned notary and shall remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The prenamed entity, NCP-WHC L.P., is the sole partner of North Health Club S.à r.l. (the "Company"), having its registered office at 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, Grand- Duchy of Luxembourg, incorporated by deed of the undersigned notary on February 18, 2008, not yet published in the Mémorial C.

Which appearing person, acting in its above-mentioned capacities, requested the undersigned notary to draw up as follows:

I) That the agenda of the meeting is the following:

*Agenda:*

1. Increase of the subscribed share capital of the company by an amount of two hundred one thousand and five hundred Canadian Dollars (CAD 201,500.-) to bring it from its present amount of twenty thousand Canadian Dollars (CAD 20,000.-) to an amount of two hundred twenty-one thousand and five hundred Canadian Dollars (CAD 221,500.-) by the creation and the issue of two hundred one thousand and five hundred (201,500) new parts having a par value of one Canadian Dollar (CAD 1.-) each, having the same rights and obligations as the existing parts.

2. Subscription by NCP-WHC L.P. for two hundred one thousand and five hundred (201,500) new parts and payment by contributions in cash for an amount of two hundred one thousand and five hundred Canadian Dollars (CAD 201,500.-).

3. Subsequent amendment of Article 6 of the Articles of Association of the Company in order to reflect such capital increase.

II) Then, the sole partner takes the following resolutions:

*First resolution*

The sole partner resolves to increase the share capital by an amount of two hundred one thousand and five hundred Canadian Dollars (CAD 201,500.-) to bring it from its present amount of twenty thousand Canadian Dollars (CAD 20,000.-) to an amount of two hundred twenty-one thousand and five hundred Canadian Dollars (CAD 221,500.-) by the creation and the issue of two hundred one thousand and five hundred (201,500) new parts having a par value of one Canadian Dollar (CAD 1.-) each, having the same rights and obligations as the existing parts.

*Subscription*

NCP-WHC L.P., will subscribe for two hundred one thousand and five hundred (201,500) new parts having a par value of one Canadian Dollar (CAD 1.-) each.

These parts have been fully paid up by a contribution in cash, so that the amount of two hundred one thousand and five hundred Canadian Dollars (CAD 201,500.-) is now available to North Health Club S.à r.l., evidence thereof having been given to the undersigned notary, who acknowledges this expressly.

*Second resolution*

The sole partner resolves to amend Article 6 of the by-laws of the company, which now reads as follows:

" **Art. 6.** The capital is fixed at two hundred twenty-one thousand and five hundred Canadian Dollars (CAD 221,500.-), represented by two hundred twenty-one thousand and five hundred (221,500) parts with a nominal value of one Canadian Dollar (CAD 1.-) each, entirely subscribed for and fully paid up ".

*Valuation and subscription*

For register purposes, the capital is valued at 133,500.-€.

The costs, expenses, remuneration or charges in any form whatsoever incumbent on the company and charged to it by reason of the present deed are assessed at 2,200.-€.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that upon request of the above appearing person, this deed is worded in English, followed by a French version and that in case of any divergences between the English and the French text, the English version shall be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, known to the notary by name, surname, civil status and residence, the said person appearing signed together with the notary, the present original deed.

**Follows the French version:**

L'an deux mille sept, le sept mars.

Par-devant Maître Paul FRIEDERS, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

NCP-WHC L.P., un 'limited partnership' constitué et opérant sous le droit de l'Etat du Delaware, immatriculé auprès du 'Secretary of State of the State of Delaware' sous le numéro d'immatriculation 4501764 ayant son siège social au 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, County of New Castle, Delaware 19808, USA, agissant par l'intermédiaire de son 'general partner' NCP-WHC GP, LLC, ici représenté par Me Florie GOUNON, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration lui conférée sous seing privé.

Laquelle procuration après avoir été signée 'ne varietur' par le mandataire et le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être enregistrée en même temps.

La société prénommée, NCP-WHC L.P., est l'associé unique de North Health Club S.à r.l. (la "Société"), ayant son siège social au 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 18 février 2008, non encore publié au Mémorial C.

Laquelle comparante, ès-qualité qu'elle agit, a requis le notaire instrumentaire de documenter ce qui suit:

I) Que l'ordre du jour de l'assemblée est conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

1. Augmentation du capital souscrit de la Société à concurrence de deux cent un mille cinq cents Dollars Canadiens (CAD 201.500.-) pour le porter de son montant actuel de vingt mille Dollars Canadiens (CAD 20.000.-) à deux cent vingt-et-un mille cinq cents Dollars Canadiens (CAD 221.500.-) par la création et l'émission de deux cent un mille cinq cents (201.500) parts d'une valeur nominale d'un Dollar Canadien (CAD 1.-) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les parts déjà existantes;

2. Souscription par NCP-WHC L.P. de deux cent un mille cinq cents (201.500) nouvelles parts et libération de ces parts par un apport en numéraire de deux cent un mille cinq cents Dollars Canadiens (CAD 201.500.-);

3. Subséquente modification de l'article 6 des statuts de la Société afin de refléter l'augmentation de capital envisagée.

II) Par la suite, l'associé unique a pris les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'associé unique décide d'augmenter le capital souscrit de la Société à concurrence de deux cent un mille cinq cents Dollars Canadiens (CAD 201.500.-) pour le porter de son montant actuel de vingt mille Dollars Canadiens (CAD 20.000.-) à deux cent vingt-et-un mille cinq cents Dollars Canadiens (CAD 221.500.-) par la création et l'émission de deux cent un mille cinq cents (201.500) parts sociales d'une valeur nominale d'un Dollar Canadien (CAD 1.-) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales déjà existantes.

*Souscription*

NCP-WHC L.P., a déclaré souscrire deux cent un mille cinq cents (201.500) parts sociales d'une valeur nominale de un Dollar Canadien (CAD 1.-) chacune.

Ces parts ont été entièrement payées par un apport en numéraire, de sorte que le montant de deux cent un mille cinq cents Dollars Canadiens (CAD 201.500.-) est désormais à la disposition de North Health Club S.à r.l., tel qu'il a été justifié au notaire instrumentaire, qui le constate expressément.

*Deuxième résolution*

L'associé unique décide de modifier l'article 6 des statuts de la Société pour lui donner la teneur suivante :

" **Art. 6** . Le capital social de la Société est fixé à deux cent vingt-et-un mille cinq cents Dollars Canadiens (CAD 221.500.-), divisé en deux cent vingt-et-un mille cinq cents (221.500) parts sociales, ayant une valeur nominale de un Dollar Canadien (CAD 1.-) chacune, entièrement souscrites et libérées".

*Evaluation et frais*

Pour les besoins de l'enregistrement, le capital social est évalué à 133.500.-€

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société en raison du présent acte, sont évalués à 2.200.-€.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.



Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française, à la requête de la même comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, connue du notaire par nom, prénom, état et demeure, elle a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: F. Gounon, Frieders.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 13 MARS 2008. LAC/2008/10736. — Reçu à 0,5%: six cent soixante-huit euros cinquante-neuf cents (668,59.-€).

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 avril 2008.

Paul FRIEDERS.

Référence de publication: 2008046261/212/123.

(080050356) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2008.

**Lune d'Or S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6470 Echternach, 18, rue de la Montagne.

R.C.S. Luxembourg B 102.533.

—  
DISSOLUTION

L'an deux mille huit, le dix-sept mars.

Par-devant Maître Henri BECK, notaire de résidence à Echternach,

ONT COMPARU:

- 1.- Monsieur Jin Yue ZHAN, cuisinier, demeurant à L-6470 Echternach, 20, rue de la Montagne.
- 2.- Madame Qihua CHEN, épouse de Monsieur Jin Yue ZHAN, serveuse, demeurant à L-6470 Echternach, 20, rue de la Montagne.

Lesquels comparants ont exposé au notaire et l'ont prié d'acter ce qui suit:

I.- Qu'ils sont les seuls associés de la société à responsabilité limitée LUNE D'OR S.à r.l., avec siège social à L-6470 Echternach, 18, rue de la Montagne, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 102.533 (NIN 2001 2404 493),

constituée suivant acte reçu par le notaire Emile SCHLESSER, de résidence à Luxembourg, en date du 23 mars 2001, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 947 du 31 octobre 2001.

II.- Que la société a un capital social de douze mille cinq cents Euros (€ 12.500.-), représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-cinq Euros (€ 125.-) chacune, entièrement souscrites et qui sont réparties comme suit:

1.- Monsieur Jin Yue ZHAN, prénommé, cinquante parts sociales . . . . .	50
2.- Madame Qihua CHEN, prénommée, cinquante parts sociales . . . . .	50
Total cent parts sociales . . . . .	100

IV.- Que la société ne possède pas d'immeubles ou de parts d'immeuble.

IV.- Ensuite les comparants, en leur qualité de seuls associés de la société ont pris les résolutions suivantes:

*Première résolution*

Les associés décident la dissolution anticipée de la société. Ils déclarent que des provisions ont été faites pour couvrir les dettes de la société et les frais de dissolution.

*Deuxième résolution*

Les associés s'engagent à reprendre personnellement et solidairement l'actif et le passif de la société.

*Troisième résolution*

Les livres et documents comptables de la société seront conservés pendant cinq ans à l'ancien siège social.

*Quatrième résolution*

Les associés donnent décharge à la gérante de la société pour l'exécution de son mandat.

*Déclaration*

Les associés déclarent vouloir donner effet au 31 décembre 2007 à la présente dissolution.

*Constatation*

Suite aux résolutions qui précèdent les associés constatent que la société a cessé d'exister et qu'elle est dissoute et requièrent la radiation de la société auprès du registre de commerce et des sociétés à Luxembourg.

DONT ACTE, fait et passé à Echternach, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms, états et demeures, ils ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Jin Yue ZHAN, Qihua CHEN, Henri BECK.

Enregistré à Echternach, le 18 mars 2008, Relation: ECH/2008/383. — Reçu douze Euros €12,00.-.

Le Receveur (signé): MINY.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à demande aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 1<sup>er</sup> avril 2008.

Henri BECK.

Référence de publication: 2008046292/201/51.

(080050785) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2008.

**RDP Holding S.A., Société Anonyme,  
(anc. Anatlux S.A.).**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 17, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 79.782.

L'an deux mille huit, le quatorze mars.

Par-devant Maître Paul FRIEDERS, notaire de résidence à Luxembourg,

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme ANATLUX S.A., avec siège social à L-2449 Luxembourg, 17, Bd. Royal, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B, numéro 79 782, constituée suivant acte reçu par Maître Frank Baden, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 13 décembre 2000, publié au Mémorial C, numéro 589 du 31 juillet 2001.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Nicolas VAINKER BOUVIER DE LAMOTTE, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Madame Nadine PUNDEL-THOMA, employée privée, demeurant à Machtum.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Jacqueline HUTMACHER-STOFFEL, employée privée, demeurant à Schiffflange.

Le bureau ayant été ainsi constitué, Monsieur le Président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter:

I. Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour:

*Ordre du jour:*

1) Changement de la dénomination de la société de "ANATLUX S.A." en "RDP Holding S.A.".

2) Modification subséquente des statuts.

II. Que les actionnaires présents ou représentés, le mandataire de l'actionnaire représenté et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence; cette liste de présence après avoir été signée par l'actionnaires présent, le mandataire de l'actionnaire représenté, les membres du bureau et le notaire soussigné, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Restera pareillement annexée aux présentes la procuration de l'actionnaire représenté, après avoir été paraphée "ne varietur" par les membres du bureau et le notaire instrumentaire.

III. Qu'il résulte de cette liste de présence que les trois cent dix (310) actions représentant l'intégralité du capital social de trente et un mille euros (31.000.-€) sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire.

IV. Que la présente assemblée est donc régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur son ordre du jour, duquel les actionnaires déclarent avoir eu préalablement connaissance.

V. Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, celle-ci passe à l'ordre du jour.

Après délibération, le président met aux voix les résolutions suivantes, qui ont été adoptées à l'unanimité:

*Première résolution*

L'assemblée générale décide de changer la dénomination de la société de "ANATLUX S.A." en "RDP Holding S.A.".



## Deuxième résolution

L'assemblée générale décide de modifier l'article 1<sup>er</sup> des statuts pour le mettre en concordance avec la résolution qui précède et de lui donner la teneur suivante:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé une société anonyme sous la dénomination de "RDP Holding S.A."

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, qui sont tous connus du notaire par leurs noms, prénoms, états et demeures, les membres du bureau ont signé ensemble avec le notaire le présent acte.

Signé: N. Vainker Bouvier de Lamotte, N. Thoma, J. Stoffel, Frieders.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 20 mars 2008. LAC/2008/11847. — Reçu 12 €.- (douze euros).

*Le Receveur ff. (signé):* Franck Schneider.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 avril 2008.

Paul FRIEDERS.

Référence de publication: 2008046272/212/53.

(080050678) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2008.

**Neuheim Lux Group Holding V, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue G. Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 137.498.

—  
STATUTES

In the year two thousand and eight, on the eleventh day of March.

Before the undersigned Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

Sun Capital Partners Management V, LLC, a company incorporated and existing under the laws of the state of Delaware, U.S.A., with registered office at 5200 Town Center, Boca Raton, Florida 3386 U.S.A.,

duly represented by Ms. May N'Diaye, Maître en Droit, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy, given under private seal.

The proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxyholder and the undersigned notary, shall remain attached to this document in order to be registered therewith.

Such appearing party, acting in its here-above stated capacity, has drawn up the following articles of association of a société à responsabilité limitée, which it declares organised as follows:

**A. Purpose - Duration - Name - Registered office**

**Art. 1.** There is hereby established among the current owner of the shares created hereafter and all those who may become shareholders in future, a private limited company (société à responsabilité limitée) (hereinafter the "Company") which shall be governed by the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended, as well as by the present articles of incorporation.

**Art. 2.** The purpose of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies and any other form of investment, the acquisition by purchase, subscription or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of securities of any kind and the administration, control and development of its portfolio.

The Company may further guarantee, grant loans, manage or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company.

The Company may act as a general partner and manager of partnerships or other corporate structures with unlimited liability for all debts and obligations of such entities, as well as manager of any kind of companies.

The Company may carry out any commercial, industrial or financial activities which it may deem useful in accomplishment of its purpose.

**Art. 3.** The Company is incorporated for an unlimited period of time.

**Art. 4.** The Company will assume the name of "Neuheim Lux Group Holding V".

**Art. 5.** The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by mean of a resolution of a general meeting of its shareholders. Within the same borough, the registered office may be transferred through simple resolution of the manager

or the board of managers. Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad.

### B. Share capital - Shares

**Art. 6.** The Company's share capital is set at twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) represented by twelve thousand five hundred (12,500) shares with a par value of one euro (EUR 1.-) each.

Each share is entitled to one vote at ordinary and extraordinary general meetings.

**Art. 7.** The share capital may be modified at any time by approval of a majority of shareholders representing three quarters of the share capital at least.

**Art. 8.** The Company will recognize only one holder per share. The joint co-owners shall appoint a single representative who shall represent them towards the Company.

**Art. 9.** The Company's shares are freely transferable among shareholders. Inter vivos, they may only be transferred to new shareholders subject to the approval of such transfer given by the other shareholders in a general meeting, at a majority of three quarters of the share capital.

In the event of death, the shares of the deceased shareholder may only be transferred to new shareholders subject to the approval of such transfer given by the other shareholders in a general meeting, at a majority of three quarters of the share capital. Such approval is, however, not required in case the shares are transferred either to parents, descendants or the surviving spouse.

### C. Management

**Art. 10.** The Company is managed by one or several managers, who do not need to be shareholders. If more than one manager is appointed, the managers shall form a board of managers composed by A manager(s) and B manager(s).

The manager(s) is (are) appointed by the general meeting of shareholders which sets the term of their office. The managers may be dismissed freely at any time, without there having to exist any legitimate reason ("cause légitime").

The Company will be bound in all circumstances by the signature of the sole manager or, if there is more than one, by the joint signature of at least one A manager and one B manager or the signature of any person to whom such signatory power shall be delegated by the sole manager / board of managers.

The sole manager / board of managers may grant special powers by authentic proxy or power of attorney by private instrument.

**Art. 11.** The board of managers shall choose from among its members a chairman, and may choose from among its members a vice-chairman. It may also choose a secretary, who need not be a manager, who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of managers.

In dealing with third parties, the sole manager or, if there is more than one, the board of managers has extensive powers to act in the name of the Company in all circumstances and to authorise all acts and operations consistent with the Company's purpose.

The board of managers shall meet upon call by the chairman, or any manager, at the place indicated in the notice of meeting. The chairman shall preside at all meeting of the board of managers, but in his absence, the board of managers may appoint another manager as chairman pro tempore by vote of the majority present at any such meeting.

Written notice of any meeting of the board of managers must be given to the managers twenty-four hours at least in advance of the date proposed for the meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the motives of the emergency shall be mentioned in the notice. This notice may be omitted in case of assent of each manager in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, or any other similar means of communication. A special convocation will not be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of managers.

Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing or by cable, telegram, telex or facsimile another manager as his proxy. A manager may represent more than one of his colleagues.

Any manager may participate in any meeting of the board of managers by conference-call, videoconference or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting. The board of managers can deliberate or act validly only if at least a majority of the managers is present or represented at a meeting of the board of managers. Decisions shall be taken by a majority of votes of the managers present or represented at such meeting.

The board of managers may, unanimously, pass resolutions by circular means when expressing its approval in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, or any other similar means of communication, to be confirmed in writing. The entirety will form the minutes giving evidence of the resolution.

**Art. 12.** The minutes of any meeting of the board of managers shall be signed by the chairman or, in his absence, by the vice-chairman, or by one manager. Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman, or by one manager.

**Art. 13.** The manager(s) do not assume, by reason of its/their position, any personal liability in relation to commitments regularly made by them in the name of the Company. They are authorised agents only and are therefore merely responsible for the execution of their mandate.

#### **D. Decisions of the sole shareholder - Collective decisions of the shareholders**

**Art. 14.** Each shareholder may participate in the collective decisions irrespective of the numbers of shares which he owns. Each shareholder is entitled to as many votes as he holds or represents shares.

**Art. 15.** Collective decisions are only validly taken in so far they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

The amendment of the articles of incorporation requires the approval of a majority of shareholders representing three quarters of the share capital at least.

**Art. 16.** The sole shareholder exercises the powers granted to the general meeting of shareholders under the provisions of section XII of the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended.

#### **E. Financial year - Annual accounts - Distribution of profits**

**Art. 17.** The Company's financial year begins on the first of January and ends on the thirty-first of December.

**Art. 18.** Each year on the thirty-first of December, the accounts are closed and the managers prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities. Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

**Art. 19.** Five per cent (5 %) of the net profit is set aside for the establishment of a statutory reserve, until such reserve amounts to ten per cent (10 %) of the share capital. The balance may be freely used by the shareholders. Interim dividends may be distributed in compliance with the terms and conditions provided for by law.

#### **F. Dissolution - Liquidation**

**Art. 20.** In the event of a dissolution of the Company, the Company shall be liquidated by one or more liquidators, which do not need to be shareholders, and which are appointed by the general meeting of shareholders which will determine their powers and fees. Unless otherwise provided, the liquidators shall have the most extensive powers for the realisation of the assets and payment of the liabilities of the Company.

The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities shall be distributed among the shareholders proportionally to the shares of the Company held by them.

**Art. 21.** All matters not governed by these articles of incorporation shall be determined in accordance with the law of 10 August 1915 on commercial companies and amendments thereto.

#### *Subscription and payment*

The twelve thousand five hundred (12,500) shares have been subscribed by Sun Capital Partners Management V, LLC, prenamed, for a total price of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-).

All the shares have been entirely paid in cash, so that the amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) entirely allocated to the share capital, is as of now available to the Company, as it has been justified to the undersigned notary.

#### *Transitional dispositions*

The first financial year shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on 31 December 2008.

#### *Expenses*

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately one thousand three hundred Euro.

#### *Extraordinary general meeting*

Immediately after the incorporation of the Company, the above named person, representing the entire subscribed capital and exercising the powers of the meeting, passed the following resolutions:

1. The registered office of the Company shall be 5, rue Guillaume Kroll, L-1025 Luxembourg.
2. The following persons are appointed as A members of the board of managers of the Company:
  - Mr. Clarence Terry, born in Roanoke, Virginia, U.S.A., on 11 July 1946, with professional address at 5200 Town Center, Circle Suite 470, Boca Raton Florida, FL-33486, U.S.A.;
  - Mr. Lynn Skillen, born in Pratt, Kansas, USA, on 29 December 1955, with professional address at 5200, Town Center FL-33486 Boca Raton USA.;

The following persons are appointed as B members of the board of managers of the Company:

- Mrs. Noella Antoine, born in Saint-Pierre, Belgium, on 11 January 1969, with professional address at 5, rue Guillaume Kroll, BP-2501, L-1025 Luxembourg; and

- Mr. Philippe Salpetier, born in Libramont, Belgium on 19 August 1970 with professional address at 5, rue Guillaume Kroll, BP-2501, L-1025 Luxembourg.

The members of the board of managers are vested with the broadest powers to act in the name of the Company in all circumstances and to bind the Company by the joint signature of at least one A manager and one B manager.

3. The term of office of the members of the board of managers is set for an unlimited period of time.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, the said persons appearing signed together with the notary, the present original deed.

### Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le onze mars.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

Sun Capital Partners Management V, LLC, une société constituée et existant selon les lois de l'état du Delaware, États-Unis d'Amérique, ayant son siège social à 5200 Town Center, Boca Raton, Florida 3386 U.S.A.;

représentée par Mlle Maÿ N'Diaye, Maître en Droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé.

La procuration signée "ne varietur" par le comparant et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lequel comparant, représenté comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée qu'il déclare constituer et dont il a arrêté les statuts comme suit:

### A. Objet - Durée - Dénomination - Siège

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par les présentes entre le propriétaire actuel des parts ci-après créées et tous ceux qui pourront le devenir par la suite, une société à responsabilité limitée (la "Société") qui sera régie par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales telle que modifiée, ainsi que par les présents statuts.

**Art. 2.** La Société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placements, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière ainsi que l'aliénation par la vente, l'échange ou de toute autre manière de valeurs mobilières de toutes espèces et la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

La Société peut également garantir, accorder des prêts à ou assister autrement les sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou les sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société.

La Société pourra agir en qualité de gérant et associé commandité de sociétés en commandite par actions or de structures sociales similaires avec une responsabilité illimitée au titre des dettes et obligation de telles entités, ainsi qu'en qualité de gérant de tout type de société

La Société pourra exercer toutes activités de nature commerciale, industrielle ou financière estimées utiles pour l'accomplissement de son objet.

**Art. 3.** La Société est constituée pour une durée indéterminée.

**Art. 4.** La Société prend la dénomination de "Neuheim Lux Group Holding V".

**Art. 5.** Le siège social est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision de l'assemblée générale des associés. A l'intérieur de la commune, le siège social peut être transféré par simple décision du gérant ou du conseil de gérance. La Société peut ouvrir des agences ou succursales dans toutes autres localités du pays ou dans tous autres pays.

### B. Capital social - Parts sociales

**Art. 6.** Le capital social est fixé à la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) représentée par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales, d'une valeur de un euro (EUR 1,-) chacune.

Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

**Art. 7.** Le capital social pourra, à tout moment, être modifié moyennant accord de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

**Art. 8.** Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. Les copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par une seule et même personne.

**Art. 9.** Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social. En cas de décès d'un associé, les parts sociales de ce dernier ne peuvent être transmises à des non-associés que moyennant l'agrément, donné en assemblée générale, des associés représentant les trois quarts des parts appartenant aux associés survivants. Dans ce dernier cas cependant, le consentement n'est pas requis lorsque les parts sont transmises, soit à des ascendants ou descendants, soit au conjoint survivant.

### C. Gérance

**Art. 10.** La Société est gérée par un ou plusieurs gérants, qui n'ont pas besoin d'être associés. S'il y a plus d'un gérant à être nommé, les gérants devront constituer un conseil de gérance composé de gérant(s) A et de gérant(s) B.

Le(s) gérant(s) est/sont nommé(s) par l'assemblée générale des associés laquelle fixera la durée de leur mandat. Les gérants sont librement et à tout moment révocables, sans qu'il soit nécessaire qu'une cause légitime existe.

La Société est engagée en toutes circonstances par la signature du gérant unique ou, lorsqu'il y a plusieurs gérants, par la signature conjointe d'au moins un gérant A et au moins un gérant B ou la seule signature de toute personne à laquelle pareils pouvoirs de signature auront été délégués par le gérant unique / conseil de gérance.

Le gérant unique / conseil de gérance peut également conférer tous mandats spéciaux par procuration authentique ou sous seing privé.

**Art. 11.** Le conseil de gérance choisira parmi ses membres un président et pourra choisir parmi ses membres un vice-président. Il pourra également choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être gérant et qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil de gérance.

Vis-à-vis des tiers, le gérant unique ou lorsqu'il y a plusieurs gérants, le conseil de gérance a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour faire autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet.

Le conseil de gérance se réunira sur convocation du président ou d'un gérant au lieu indiqué dans l'avis de convocation. Le président présidera toutes les réunions du conseil de gérance; en son absence le conseil de gérance pourra désigner à la majorité des personnes présentes à cette réunion un autre gérant pour assumer la présidence pro tempore de ces réunions.

Avis écrit de toute réunion du conseil de gérance sera donné à tous les gérants au moins vingt-quatre heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment de chaque gérant par écrit ou par câble, télégramme, télex, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil de gérance se tenant à une heure et un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil de gérance.

Tout gérant pourra se faire représenter à toute réunion du conseil de gérance en désignant par écrit ou par câble, télégramme, télex ou télécopie un autre gérant comme son mandataire. Un gérant peut présenter plusieurs de ses collègues.

Tout gérant peut participer à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique, par visioconférence ou par d'autres moyens de communication similaires où toutes les personnes prenant part à cette réunion peuvent s'entendre les unes les autres. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion. Le conseil de gérance ne pourra délibérer ou agir valablement que si la majorité au moins des gérants est présente ou représentée à la réunion du conseil de gérance. Les décisions sont prises à la majorité des voix des gérants présents ou représentés à cette réunion.

Le conseil de gérance pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation au moyen d'un ou de plusieurs écrits ou par câble, télégramme, télex, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire, à confirmer par écrit, le tout ensemble constituant le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue.

**Art. 12.** Les procès-verbaux de toutes les réunions du conseil de gérance seront signés par le président ou, en son absence, par le vice-président, ou par un gérant. Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le président ou par un gérant.

**Art. 13.** Le ou les gérant(s) ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société. Simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

### D. Décisions de l'associé unique - Décisions collectives des associés

**Art. 14.** Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartient. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente.

**Art. 15.** Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles ont été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les statuts ne peuvent être modifiés que moyennant décision de la majorité des associés représentant les trois quarts du capital social.

**Art. 16.** L'associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée des associés par les dispositions de la section XII de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.

#### **E. Année sociale - Bilan - Répartition**

**Art. 17.** L'année sociale commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

**Art. 18.** Chaque année au trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérant(s) dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société. Tout associé peut prendre communication au siège social de l'inventaire et du bilan.

**Art. 19.** Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5 %) pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent (10 %) du capital social. Le solde est à la libre disposition de l'assemblée générale. Des acomptes sur dividendes pourront être versés en conformité avec les conditions prévues par la loi.

#### **F. Dissolution - Liquidation**

**Art. 20.** En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera faite par le ou les gérant(s) en fonction, ou par un ou plusieurs liquidateur(s), associé(s) ou non, nommé(s) par l'assemblée des associés qui fixera leurs pouvoirs et leurs émoluments. Sauf disposition contraire, le ou les liquidateur(s) auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif.

L'actif, après déduction du passif, sera partagé entre les associés en proportion des parts sociales détenues dans la Société.

**Art. 21.** Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 telle qu'elle a été modifiée.

#### *Souscription et libération*

Les douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ont été souscrites par Sun Capital Partners Management V, LLC, ci-dessus désignée, pour un prix total de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-).

Toutes les parts sociales souscrites ont été intégralement libérées, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), entièrement allouée au capital social, est dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné.

#### *Dispositions transitoires*

Le premier exercice social commence à la date de la constitution de la Société et finira le 31 décembre 2008.

#### *Frais*

Les parties ont évalué le montant des frais et dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à charge à raison de sa constitution à environ mille trois cents Euro.

#### *Assemblée générale extraordinaire*

Immédiatement après la constitution de la Société, le comparant précité, représentant l'intégralité du capital social et exerçant les pouvoirs de l'assemblée, a pris les résolutions suivantes:

1. Le siège social de la Société est établi au 5, rue Guillaume Kroll, L-1025 Luxembourg.

2. Sont nommés comme gérants A de la Société:

- M Clarence Terry, né à Roanoke, Virginie, Etats-Unis, le 11 juillet 1946, demeurant professionnellement au 5200 Town Center, Circle Suite 470, Boca Raton Floride, FL-33486, Etats-Unis;

- M Lynn Skillen, né à Pratt, Kansas, Etats-Unis, le 29 décembre 1955, demeurant professionnellement au 5200, Town Center FL-33486 Boca Raton Etats-Unis;

Sont nommés comme gérants B de la Société:

- Mme Noella Antoine, née à Saint-Pierre, Belgique, le 11 janvier 1969, demeurant professionnellement au 5, rue Guillaume Kroll, BP-2501, L-1025 Luxembourg; et

- M. Philippe Salpetier, né à Libramont, Belgique, le 19 août 1970, demeurant professionnellement au 5, rue Guillaume Kroll, BP-2501, L-1025 Luxembourg.

Les membres du conseil de gérance ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et l'engager valablement par la signature conjointe d'au moins un gérant A et au moins un gérant B.

3. Le mandat des membres du conseil de gérance est établi pour une durée indéterminée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais constate par le présent acte qu'à la requête des personnes comparantes les présents statuts sont rédigés en anglais suivis d'une version française, à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.



Dont acte, passé à Luxembourg, date qu'en tête les présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, le comparant a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: M. N'DIAYE, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 14 MARS 2008, Relation: LAC/2008/10975. — Reçu à 0,5 %: soixante deux euros cinquante cents (62,50 €).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mars 2008.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2008046819/211/318.

(080051294) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2008.

### **Siemens, Succursale d'une société de droit étranger.**

Adresse de la succursale: L-2328 Luxembourg, 20, rue des Peupliers.

R.C.S. Luxembourg B 4.745.

#### EXTRAITS

Il résulte notamment du procès-verbal des résolutions d'une réunion du conseil d'administration tenue au siège social en date du 8 octobre 2007 que:

#### (I) Démissions d'administrateurs

(1) Le conseil d'administration a pris acte de la démission de Madame Kathleen WANTZ-O'ROURKE en qualité de chief financial officer, avec effet à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2008.

Le Conseil d'administration a également décidé de mettre fin au mandat de déléguée à la gestion journalière de Kathleen WANTZ-O'ROURKE, de nationalité australienne, domiciliée à 75016 Paris (France), avenue du Recteur Poincaré 20, avec effet à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2008, Madame WANTZ-O'ROURKE restant toutefois administrateur.

(2) Le conseil d'administration a pris acte de la démission de sa qualité d'administrateur, avec effet au 30 septembre 2007, de Monsieur Manfred DÖNZ, de nationalité autrichienne, domicilié à Dalaas (Autriche), Wald 15, et ce avec effet à partir du 30 septembre 2007.

#### (II) Nomination d'administrateurs,

(3) Le conseil d'administration a nommé comme administrateur, pour une période débutant immédiatement après le conseil d'administration du 8 octobre 2007 pour se terminer à la prochaine assemblée générale des actionnaires qui procédera à la nomination définitive, Monsieur Alexander Freiherr VON THIELMANN, de nationalité allemande, domicilié à D-81479 MUNICH (Allemagne), Melchiorstrasse 57.

#### (III) Cessations de fonctions de responsables et délégués à la gestion de la succursale au Grand-Duché de Luxembourg

(4) Le conseil d'administration a pris acte de la cessation des fonctions de Monsieur Romain MULLESCH, de nationalité luxembourgeoise, domicilié à L-7641 CHRISTNACH (Grand-Duché de Luxembourg), 27, rue Marcel GREISCHER; comme directeur commercial, délégué à la gestion journalière des affaires de la succursale à Luxembourg.

(5) Le conseil d'administration a décidé de mettre fin au mandat de délégué à la gestion journalière et celui de gérant - également titulaire d'une autorisation d'établissement et d'exercice d'activités commerciales, de la succursale SIEMENS S.A., au Grand-Duché de Luxembourg, de Monsieur André BOUFFIOUX, ayant la nationalité belge, domicilié à B-3040 OTTENBURG (Belgique), Tekkerstraat 17, et ce avec effet à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2007.

(6) Le conseil d'administration a décidé de mettre fin au mandat de délégué à la gestion journalière et celui de gérant représentant de la succursale SIEMENS S.A. au Grand-Duché de Luxembourg, de Monsieur Jacques BARBARINI, ayant la nationalité luxembourgeoise, domicilié à L-3337 HELLANGE (Grand-Duché de Luxembourg), 24, rue de Mondorf, et ce avec effet à compter du 8 octobre 2007.

#### (IV) Nominations de responsables, délégués à la gestion de la succursale au Grand-Duché de Luxembourg

(7) Le conseil d'administration a décidé de nommer comme directeur financier de la succursale au Grand-Duché de Luxembourg, Monsieur Jérôme BERG, de nationalité luxembourgeoise, domicilié à L-2410 Luxembourg, 70, rue de Recenthal.

(8) Le conseil d'administration a décidé de nommer en qualités de gérant et de délégué à la gestion journalière pour l'activité de la succursale au Grand-Duché de Luxembourg, Monsieur René JUNGBLUTH, de nationalité luxembourgeoise, domicilié à L-7418 BUSCHDORF (Grand-Duché de Luxembourg), 3, Cité Bellevue

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société SIEMENS S.A.

Par mandat spécial

Claude GEIBEN

Référence de publication: 2008046614/273/49.

Enregistré à Luxembourg, le 13 mars 2008, réf. LSO-CO03982. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080050309) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2008.

**Aviation Leasing OpCo 4 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1720 Luxembourg, 2, rue Heinrich Heine.

R.C.S. Luxembourg B 137.484.

—  
STATUTES

In the year two thousand and eight, on the fourteenth of March.

Before us Maître Jean-Joseph WAGNER, notary residing in Sanem, Grand-Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

HSH Global Aircraft I S.à r.l. (formerly Aviation Leasing Holdings S.à r.l.), a private limited liability company ("société à responsabilité limitée"), incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 2, rue Heinrich Heine, L-1720 Luxembourg, registered with the Register of Commerce and Companies of Luxembourg under the number B 127642.

The appearer for the above is here represented by:

Mrs Emilie KAYSER, lawyer, residing in Luxembourg by virtue of a proxy given under private seal dated 12 March 2008.

Said proxy, signed ne varietur by the proxyholder of the person appearing and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company ("société à responsabilité limitée"):

**Chapter I.- Form, name, registered office, object, duration**

**Art. 1. Form - corporate name.** There is formed a private limited liability company under the name "Aviation Leasing OpCo 4 S.à r.l." which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the "Company"), and in particular by the law of August 10th, 1915 on commercial companies as amended (hereafter the "Law"), as well as by the present articles of incorporation (hereafter the "Articles").

**Art. 2. Registered office.**

2.1 The registered office of the Company is established in the City of Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

2.2 It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

2.3 However, the Board of Managers of the Company is authorised to transfer the registered office of the Company within the City of Luxembourg.

**Art. 3. Object.**

3.1 The Company's object is to acquire and own title to one or more aircrafts (the "Aircraft"), to act as lessor in operating leasing agreements for the Aircraft, to enter into loan agreements with HoldCo and other lenders and into other transactions related thereto.

3.2 The Company will, inter alia, accede to or, respectively, enter into the following service agreements (the "Service Agreements"):

(i) The Investment and Technical Advisory Agreement;

(ii) The Administration Agreement;

as soon as the Company is a member of HoldCo's Group.

3.3 The Company intends to raise capital, inter alia, by way of a shareholder loan agreement with HoldCo in form of a profit participating loan ("PPL") and (secured) senior loan agreements with other creditors.

3.4 The Company may also enter into the following transactions, it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector:

\* to acquire or sell or make other disposition and hold, directly or indirectly, interests (including shares) in Luxembourg or foreign entities, by way of, among others, the subscription or the acquisition of any securities and rights through



participation, contribution, underwriting firm purchase or option, negotiation or in any other way, or of financial debt instruments in any form whatsoever, and to administrate, develop and manage such holding of interests;

\* to borrow money in any form or to obtain any form of credit facility and raise funds through, including, but not limited to, the issue, on a private basis, of bonds, notes, promissory notes, profit contingent rights (Genussrechte) and other debt or equity instruments, the use of financial derivatives or otherwise;

\* to advance, lend or deposit money or give credit to or with or to subscribe to or purchase any debt instrument issued by any Luxembourg or foreign entity on such terms as may be thought fit and with or without security;

\* to enter into any guarantee, pledge or any other form of security, whether by personal covenant or by mortgage or charge upon all or part of the undertaking, property assets (present or future) or by all or any of such methods, for the performance of any contracts or obligations of the Company and of any Managers or officers of the Company, within the limits of Luxembourg Law;

\* to acquire title to one or more Aircraft and to enter into any agreement necessary to maintain the Aircraft in good and marketable condition;

\* to enter into operating leasing agreements with respect to Aircraft owned or to be owned by the Company and to dispose of such Aircraft;

3.5 The Company can perform all legal, commercial, technical and financial investments or operations and in general, all transactions which are necessary to fulfil its object as well as all operations connected directly or indirectly to facilitating the accomplishment of its purpose in all areas above.

**Art. 4. Duration.** The Company is established for an unlimited duration.

## Chapter II.- Capital, shares

### Art. 5. Share capital.

5.1 The corporate capital is fixed at twenty thousand US Dollar (USD 20,000.-) represented by two hundred (200) shares of one hundred US Dollar (USD 100.-) each (hereafter referred to as the "Shares"). The holders of the Shares are together referred to as the "Shareholders".

5.2 In addition to the corporate capital, there may be set up a premium account, into which any premium paid on any share is transferred. The amount of said premium account is at the free disposal of the Shareholder(s).

5.3 All Shares will have equal rights.

5.4 The Company can proceed to the repurchase of its own shares within the limits set by the Law.

**Art. 6. Shares indivisibility.** Towards the Company, the Company's Shares are indivisible, since only one owner is admitted per Share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

### Art. 7. Transfer of shares.

7.1 In case of a single Shareholder, the Company's Shares held by the single Shareholder are freely transferable.

7.2 In case of plurality of Shareholders, the Shares held by each Shareholder may be transferred by application of the requirements of Articles 189 and 190 of the Law.

## Chapter III.- Management

### Art. 8. Board of managers.

8.1 The Company is managed by three Managers (the "Managers") appointed by a resolution of the Shareholder(s). Two of the Managers shall be Luxembourg resident individuals. One of the Managers shall also be a Class B Manager of HoldCo. The Managers will constitute a Board of Managers ("conseil de gérance") (hereafter the "Board of Managers").

8.2 The Managers need not to be shareholders. The Managers may be removed at any time, with or without cause by a resolution of the Shareholder(s).

### Art. 9. Responsibilities of the managers.

9.1 The Board of Managers shall agree on regulations regarding their internal organisation.

9.2 The Board of Managers shall, in addition to any matters to be decided in the day-to-day business of the Company, or according to the Law, these Articles or their internal regulations:

(i) decide on any

\* investment proposal;

\* disposal proposal;

\* lease proposal;

\* funding proposal; and

\* any other proposal;

in each case as presented by the Investment Advisor and the execution of any such transaction, in each case subject to approval of the Shareholders pursuant to Article 14.8;

(ii) appoint a new investment advisor upon termination of any existing investment advisory agreement and decide on the entering into a new investment advisory agreement and any substantial amendments of an existing investment advisory agreement, subject to approval of the Shareholders pursuant to Article 14.8;

(iii) recommend the appointment of a liquidator of the Company to the general meeting of the Shareholders; and

(iv) consult with the board of managers of HoldCo if necessary.

**Art. 10. Powers of the board of managers and opposite interest.**

10.1 In dealing with third parties the Board of Managers, without prejudice to Articles 8 and 11, will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this Article shall have been complied with. The Board of Managers may not take any measures that require the Shareholders' approval according to Article 14, before such approval has been granted to the Board of Managers. Such approval can be granted by fax or letter.

10.2 All powers not expressly reserved by Law or the present Articles to the general meeting of Shareholders fall within the competence of the Board of Managers.

10.3 In the event that a Manager has an opposite interest or a (potential) conflict of interest to the interest of the Company in any transaction submitted to the Board of Managers, such Manager must advise the Board of Managers and must have such declaration mentioned in the minutes of the meeting of the Board of Managers. The relevant Manager shall not vote on any such transaction and such opposite interest or a (potential) conflict of interest shall be reported to the following general meeting of shareholders prior to any vote on other resolutions. This Article 10.3 shall not apply to such Manager who acts also as Manager of HoldCo with respect to any transaction relating to the Company and HoldCo.

**Art. 11. Representation of the company.** Towards third parties, the Company shall be bound by the joint signature of any two Managers or by the signature of any person to whom such power is delegated by jointly any two Managers.

**Art. 12. Delegation and agent of the board of managers.**

12.1 Any two Managers may delegate its/their powers for specific tasks to one or more ad hoc agents.

12.2 Any two Managers will determine any such agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of its agency.

**Art. 13. Meeting of the board of managers.**

13.1 The meetings of the Board of Managers are convened by any Manager.

13.2 The Board of Managers may validly debate and take decisions without prior notice if all the Managers are present or represented and have waived the convening requirements and formalities.

13.3 Any Manager may act at any meeting of the Board of Managers by appointing in writing or telefax or email or letter another Manager as his proxy.

13.4 The Board of Managers can validly debate and take decisions, if two Managers are present or represented. Decisions of the Board of Managers shall be adopted by a simple majority of all Managers.

13.5 The meetings of the Board of Managers shall be held at the registered office of the Company or at some other place in Luxembourg.

13.6 The minutes of a meeting of the Board of Managers shall be signed by all Managers present or represented at the meeting. Extracts shall be certified by any Manager or by any person nominated by any Manager or during a meeting of the Board of Managers.

**Chapter IV.- General meeting of shareholders**

**Art. 14. Powers of the general meeting of shareholder(s) - votes.**

14.1 If there is only one Shareholder, that sole Shareholder assumes all powers conferred to the general Shareholders' meeting and takes the decisions in writing.

14.2 In case of a plurality of Shareholders, each Shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of Shares, which he owns. Each Shareholder has voting rights commensurate with his shareholding. All Shares have equal voting rights.

14.3 If all the shareholders are present or represented they can waive any convening formalities and the meeting can be validly held without prior notice.

14.4 If there are more than twenty-five Shareholders, the Shareholders' decisions have to be taken at meetings to be convened in accordance with the applicable legal provisions.

14.5 If there are less than twenty-five Shareholders, each Shareholder may receive the text of the decisions to be taken and cast its vote in writing.

14.6 The shareholders' meetings shall be held at the registered office of the Company or some other place in Luxembourg. A Shareholder may be represented at a Shareholders' meeting by appointing in writing (or by fax or e-mail or any similar means) an attorney who needs not be a Shareholder.

14.7 Collective decisions are only validly taken insofar as Shareholders owning more than half of the share capital adopt them. However, resolutions to alter the Articles may only be adopted by the majority (in number) of the Shareholders owning at least three-quarters of the Company's Share capital, subject to any other provisions of the Law.

14.8 A Shareholders' resolution shall be required, inter alia, for

- (i) the change of the legal form of the Company;
- (ii) the transfer of the registered office of the Company outside the city of Luxembourg;
- (iii) an amendment of the corporate objects of the Company;
- (iv) the removal of any Manager of the Company with or without cause;
- (v) any merger, demerger or similar corporate reorganisation of the Company;
- (vi) the acquisition or disposition of assets, in each case exceeding EUR 20,000;
- (vii) the acquisition or sale or disposal of interests or shares in Luxembourg or foreign entities;
- (viii) the decision on any

\* investment proposal;

\* disposal proposal;

\* lease proposal;

\* funding proposal; and

\* any other proposal;

in each case as presented by the Investment Advisor, and the execution of any such transaction;

(ix) the decision on the consent of the Company as shareholder or holder of interest in a Luxembourg or foreign entity, if such consent is required by the articles of the respective entity;

(x) the appointment of a new investment advisor upon termination of any existing investment advisory agreement and the decision on the entering into a new investment advisory agreement and any substantial amendments of an existing investment advisory agreement;

(xi) activities which are outside the Company's ordinary course of business, including (without limitation) other than as laid down in Article 3.1, Article 3.2 and Article 3.3;

(xii) the entering into (i) employment contracts, and (ii) service agreements for the purpose of the objects of the Company if the annual amount payable under each such service agreements would exceed EUR 20,000;

(xiii) the conclusion of other legal transactions which impose obligations on the Company amounting to more than EUR 20,000 in an individual case;

(xiv) the raising of loans and granting of security for the repayment of such money if the amount of indebtedness outstanding at any time would exceed EUR 20,000;

(xv) the provision of guarantees or similar liabilities for third parties;

(xvi) the conclusion and termination of tenancy and leasehold contracts;

(xvii) the representation of the Company in lawsuits against a Manager; and

(xviii) the initiation of court proceedings in which the value of the matter in dispute exceeds EUR 20,000, save where such proceedings concern the enforced recovery of outstanding debts.

14.9 Any such shareholders' meeting resolution pursuant to Article 14.8 shall be binding on the decisions and actions by the Board of Managers.

## **Chapter V.- Business year**

### **Art. 15. Business year.**

15.1 The Company's financial year starts on the 1st January and ends on the 31st December of each year.

15.2 At the end of each financial year, the Company's accounts are established by the Board of Managers, and the Board of Managers prepares an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

15.3 Each Shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

### **Art. 16. Distribution right of shares.**

16.1 The profits in respect of a financial year, after deduction of general and operating expenses, charges and depreciations, shall constitute the net profit of the Company in respect of that period.

16.2 From the net profits thus determined, five per cent shall be deducted and allocated to a legal reserve fund. That deduction will cease to be mandatory when the amount of the legal reserve fund reaches one tenth of the Company's nominal capital.

16.3 To the extent that funds are available at the level of the Company for distribution of net profits as dividends (subject to Article 16.2) and to the extent permitted by law and by these Articles, the Board of Managers shall propose that cash available for remittance be distributed as dividends, subject to any contractual restrictions of the Company that may exist (including without limitation the PPL).

16.4 The decision to distribute dividends and the determination of the amount of such distribution will be taken by a majority vote of the Shareholders.

## Chapter VI.- Liquidation

### Art. 17. Dissolution and liquidation.

17.1 The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single Shareholder or of one of the Shareholders.

17.2 The liquidation of the Company shall be decided by the Shareholders' meeting in accordance with the applicable legal provisions.

17.3 Upon Shareholders' meeting resolution, the Company shall be liquidated if the Aircraft of the Company have been sold or disposed of.

17.4 The liquidation will be carried out by one or several liquidators to be appointed by the General Meeting of the Shareholders, which shall determine their powers and remuneration, subject to recommendation by the Board of Managers as set out in Article 9.2.

## Chapter VII.- Applicable law

**Art. 18. Applicable law.** Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

### Art. 19. Definitions and interpretation.

"Administration Agreement" means an agreement under which the Central Administrative Agent will provide certain domiciliary, management, administrative, accounting and related services in relation to HoldCo's business and/or to the business of HoldCo's Group;

"Central Administrative Agent" means Hauck & Aufhäuser Investment Gesellschaft S.A., a public limited liability company ("société anonyme") incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg and being registered with the Register of Commerce and Companies of Luxembourg under number B 31093;

"Class B Manager of HoldCo" means a class B manager of HoldCo, as defined in the articles of association of HoldCo, as amended from time to time;

"HoldCo" means HSH Global Aircraft I S.à r.l. (formerly Aviation Leasing Holdings S.à r.l.), a private limited liability company ("société à responsabilité limitée"), incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 2, rue Heinrich Heine, L-1720 Luxembourg, registered with the Register of Commerce and Companies of Luxembourg under number B127642;

"HoldCo's Group" means HoldCo and the OpCos;

"Investment Advisor" means Amentum Capital Limited, a limited company duly organised and existing under the laws of Ireland, having its registered office at 1 Strokes Place St. Stephen's Green, Dublin, Ireland and registered with the Irish Companies Registration Office under number 411598;

"Investment and Technical Advisory Agreement" means an advisory agreement to be entered into between HoldCo and the Investment Advisor, by which the Investment Advisor will provide or procure, inter alia, the provision of investment recommendations and acquisition advisory services and management and technical services in respect of the aircraft owned or to be owned, as applicable, by HoldCo's Group.

"OpCos" means the companies in Luxembourg or other jurisdictions established or acquired as wholly owned subsidiaries by HoldCo and which shall acquire or hold aircraft;

### *Transitory provisions*

The first accounting year shall begin on the date of the incorporation of the Company and shall terminate on 31 December 2008.

### *Subscription - payment*

The capital has been subscribed as follows:

Shares

HSH Global Aircraft I S.à r.l. . . . . 200

All these Shares have been fully paid up, so that the sum of 20,000 US Dollar (USD 20,000.-) corresponding to a share capital of 20,000 US Dollar (USD 20,000.-) is forthwith at the free disposal of the Company, as has been proved to the notary.

### *Estimate of costs*

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about thousand five hundred Euro.

### General meeting

Immediately after the incorporation of the Company, the above-named person, HSH Global Aircraft I S.à r.l. representing the entirety of the subscribed capital and exercising the powers devolved to the meeting, passed the following resolutions:

1) Are appointed as Managers of the Company for an undetermined period:

- Lothar RAFALSKI, Manager, born on 29 November 1952 in Hamburg, with professional address at 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg.

- Achim WELSCHOFF, Manager, born on 16 August 1965 in Trier, with professional address at 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg.

- Angela BEHREND-GÖRNEMANN, Manager, born on 18 December 1956, Hambourg (Germany), with professional address at c/o HSH Nordbank AG, Gerhart-Hauptmann-Platz 50, 20095 Hambourg, Germany.

In accordance with article 11 of the by-laws, the Company shall be bound by the joint signature of any two Managers or by the signature of any person to whom such power is delegated by jointly any two Managers.

2) The Company shall have its registered office at 2, rue Heinrich Heine, L-1720 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

### Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, he signed together with the notary the present deed.

### Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le quatorze mars.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem, Grand Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

HSH Global Aircraft I S.à r.l. (anciennement Aviation Leasing Holdings S.à r.l.), une société à responsabilité limitée établie sous les lois du Grand Duché de Luxembourg, ayant son siège social situé au 2, rue Heinrich Heine, L-1720 Luxembourg, enregistré au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 127642.

La comparante ci-dessus est représentée par:

Maître Emilie KAYSER, avocat, demeurant à Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé en date du 12 mars 2008.

Laquelle paraphée "ne varietur" par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Laquelle comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée ("société à responsabilité limitée") dont elle a arrêté les statuts comme suit:

### Chapitre I<sup>er</sup> .- Forme, nom, siège social, objet, durée

**Art. 1<sup>er</sup> . Forme - dénomination.** Il est formé une société à responsabilité limitée sous la dénomination de "Aviation Leasing OpCo 4 S.à r.l." qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après la "Société"), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la "Loi"), ainsi que par les présents statuts de la Société (ci-après les "Statuts").

#### Art. 2. Siège social.

2.1 Le siège social de la Société est établi dans la ville de Luxembourg (Grand Duché de Luxembourg).

2.2 Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.3 Toutefois, le Conseil de Gérance de la Société est autorisé à transférer le siège de la Société dans la ville de Luxembourg.

#### Art. 3. Objet.

3.1 L'objet de la Société est d'acquérir et de devenir propriétaire d'un ou plusieurs avion(s) ("Avion"), d'agir comme bailleur dans le cadre de contrats de prêts opérationnels d'Avion, et de conclure des contrats de prêts avec HoldCo et d'autres prêteurs et de conclure d'autres transactions qui y seraient liées.

3.2 Entre autres contrats, la Société adhérera aux ou conclura les, respectivement, contrats de prestations de services suivants (les "Contrats de Services"):

(i) Le Contrat de Conseil en Investissements;

(ii) Le Contrat de Services Administratifs;  
dès lors que la Société est membre du Groupe HoldCo.

3.3 La Société projette de réunir des fonds par le biais, entre autres, d'un prêt d'associé avec HoldCo sous la forme d'un prêt de participation aux bénéficiaires ("PPB"), et de contrat de prêt senior (garanti) avec d'autres créanciers.

3.4 La Société pourra également être engagée dans les opérations suivantes, étant entendu que la Société n'entrera dans aucune opération qui pourrait l'amener à être engagée dans toute activité qui serait considérée comme une activité réglementée du secteur financier:

\* acquérir et détenir tous intérêts, directement ou indirectement, sous quelle que forme que ce soit (y compris des actions/parts), dans toutes autres entités, luxembourgeoises ou étrangères, par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation ou de toute autre manière, ou par voie d'instruments financiers de dettes, sous quelle que forme que ce soit, ainsi que leur administration, leur développement et leur gestion.

\* conclure des emprunts sous toute forme ou obtenir toute forme de moyens de crédit et réunir des fonds, notamment, par l'émission de titres, d'obligations, de billets à ordre, de droit(s) aux bénéficiaires conditionnel(s) (Genussrechte) et autres instruments de dette ou titres de capital, ou l'utilisation d'instruments financiers dérivés ou autres;

\* avancer, prêter, déposer des fonds ou donner crédit à ou avec ou de souscrire à ou acquérir tous instruments de dette, avec ou sans garantie, émis par une entité luxembourgeoise ou étrangère, pouvant être considérée comme performante;

\* accorder toutes garanties, fournir tous gages ou toutes autres formes de sûreté, que ce soit par engagement personnel ou par hypothèque ou charge sur tout ou partie des avoirs (présents ou futurs), ou par l'une ou l'autre de ces méthodes, pour l'exécution de tous contrats ou obligations de la Société et de tous gérants ou cadres de la Société dans les limites autorisées par la loi luxembourgeoise;

\* devenir propriétaire d'un ou plusieurs Avions et conclure les contrats leur permettant de demeurer commercialisables dans des conditions satisfaisantes;

\* conclure des contrats de prêt en rapport avec les Avions détenus ou devant être détenus par la Société, et céder ces Avions.

3.5 La Société peut réaliser tous les investissements ou opérations légales, commerciales, techniques ou financières, et en général toutes opérations nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social ou en relation directe ou indirecte avec tous les domaines décrits ci-dessus, de manière à faciliter l'accomplissement de celui-ci.

**Art. 4. Durée.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

## Chapitre II.- Capital, parts

### Art. 5. Capital social.

5.1 Le capital social souscrit est fixé à vingt mille US Dollars (USD 20,000.-) représenté par deux cent (200.-) parts sociales, ayant une valeur nominale de cent US Dollars (USD 100.-) chacune (les "Parts Sociales"). Les détenteurs de Parts Sociales sont définis ci-après comme les "Associés".

5.2 En complément du capital social, un compte de prime d'émission pourra être établi, sur lequel sera versée toute prime d'émission payée pour toute Part Sociale. Le montant dudit compte de prime d'émission est laissé à la libre disposition des Associés.

5.3 Toutes les Parts Sociales donnent droit à des droits égaux.

5.4 La Société peut procéder au rachat de ses propres parts sociales dans les limites fixées par la Loi.

**Art. 6. Indivisibilité des parts.** Envers la Société, les Parts Sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par Part Sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

### Art. 7. Transfert des parts.

7.1 Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul Associé, les Parts Sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

7.2 Dans l'hypothèse où il y a plusieurs Associés, les Parts Sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par les articles 189 et 190 de la Loi.

## Chapitre III.- Gérance

### Art. 8. Conseil de gérance.

8.1 La Société est administrée par trois Gérants (les "Gérants") nommés par une résolution des Associés(s). Deux des Gérants doivent être des personnes physiques résidant au Luxembourg. L'un des Gérants doit être un Gérant de Classe B de HoldCo. Les Gérants constitueront un conseil de gérance (ci-après le "Conseil de Gérance" ou les "Gérants").

8.2 Les Gérants ne sont pas obligatoirement des Associés. Les Gérants pourront être révoqués à tout moment, avec ou sans cause légitime, par décision des Associés(s).

### Art. 9. Responsabilités des gérants.

9.1 Le Conseil de Gérance devra approuver les règles concernant son organisation interne.



9.2 Le Conseil de Gérance devra, outre les décisions à prendre dans le cadre de la gestion quotidienne de la Société ou en vertu de la Loi, des Statuts ou des règles internes,

(i) prendre une décision concernant toute

- \* proposition d'investissement;
- \* proposition d'acte de disposition;
- \* proposition de bail;
- \* proposition de financement; et
- \* toute autre proposition;

qui serait faite dans chaque cas par le Conseiller en Investissements, la conclusion de la transaction étant subordonnée, en vertu de l'Article 14.8, à l'accord des Associés;

(ii) engager un nouveau conseiller en investissements au terme de tout contrat de conseil en investissements existant, décider de la conclusion d'un nouveau contrat de conseil en investissements et de tout amendement substantiel à effectuer dans un contrat de conseil en investissements existant, ces décisions étant subordonnées, en vertu de l'Article 14.8, à l'accord des Associés;

(iii) recommander à l'assemblée générale des Associés la nomination d'un liquidateur de la Société;

(iv) consulter, si nécessaire, le conseil de gérance de HoldCo.

#### **Art. 10. Pouvoirs du conseil de gérance et intérêt opposé.**

10.1 Dans les rapports avec les tiers, le Conseil de Gérance, sans préjudice des Articles 8 et 11, a tous pouvoirs pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social pourvu que les termes du présent article aient été respectés. Le Conseil de Gérance ne peut prendre de mesures requérant l'accord des Associés en vertu de l'Article 14 tant qu'un tel accord n'a pas été donné au Conseil de Gérance. Cet accord peut être donné par fax ou par letter.

10.2 Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des Associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du Conseil de Gérance.

10.3 Dans l'hypothèse où un Gérant a un intérêt opposé à celui de la Société ou un éventuel conflit d'intérêt avec celui de la Société dans toute opération soumise à l'approbation du Conseil de Gérance, ledit Gérant est tenu d'en prévenir le Conseil de Gérance et de faire mentionner cette déclaration au procès-verbal de la séance du Conseil de Gérance. Le Gérant concerné ne peut prendre part à cette délibération, et il sera rendu compte de cet intérêt opposé ou de ce conflit d'intérêt éventuel lors de l'assemblée générale des Associés suivante, avant tout vote sur d'autres résolutions. Le présent Article 10.3 ne s'applique pas, dans le cadre de transactions concernant la Société et HoldCo, au Gérant qui agit également en qualité de gérant de HoldCo.

#### **Art. 11. Représentation de la société.**

Vis-à-vis des tiers, la Société est valablement engagée par la signature conjointe de deux Gérants ou par la signature de toute personne à qui le pouvoir aura été délégué conjointement par deux Gérants.

#### **Art. 12. Délégation et agent du conseil de gérance.**

12.1 Deux Gérants peuvent déléguer leurs pouvoirs à un ou plusieurs mandataires ad hoc pour des tâches déterminées.

12.2 Deux Gérants déterminent les responsabilités et la rémunération (s'il en est) de tout mandataire, la durée de leurs mandats et toutes autres conditions de leur mandat.

#### **Art. 13. Réunions du conseil de gérance.**

13.1 Les réunions du Conseil de Gérance sont convoquées par tout Gérant.

13.2 Le Conseil de Gérance peut valablement débattre et prendre des décisions sans convocation préalable si tous les Gérants sont présents ou représentés et s'ils ont renoncé aux formalités de convocation.

13.3 Tout Gérant est autorisé à se faire représenter lors d'une réunion du Conseil de Gérance par un autre Gérant, pour autant que ce dernier soit en possession d'une procuration écrite, d'un fax, d'un e-mail ou d'une lettre.

13.4 Le Conseil de Gérance peut valablement débattre et prendre des décisions si deux Gérants sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil de Gérance seront adoptées à une majorité simple.

13.5 Les réunions du Conseil de Gérance ont lieu au siège social de la Société ou ailleurs à Luxembourg.

13.6 Les procès-verbaux des réunions du Conseil de Gérance sont signés par tous les Gérants présents ou représentés aux séances. Des extraits seront certifiés par un Gérant ou par toute personne désignée à cet effet par un Gérant ou lors d'une réunion du Conseil de Gérance.

### **Chapitre IV.- Assemblée générale des associés**

#### **Art. 14. Pouvoirs de l'assemblée générale des associés - votes.**

14.1 S'il n'y a qu'un seul Associé, cet Associé unique exerce tous pouvoirs qui sont conférés à l'assemblée générale des Associés et prend les décisions par écrit.

14.2 En cas de pluralité d'Associés, chaque Associé peut prendre part aux décisions collectives indépendamment du nombre de parts détenues. Chaque Associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre de parts détenues par lui. Toutes les Parts Sociales ont des droits de vote égaux.

14.3 Si tous les Associés sont présents ou représentés, ils peuvent renoncer aux formalités de convocation et la réunion peut valablement être tenue sans avis préalable.

14.4 S'il y a plus de vingt-cinq Associés, les décisions des Associés doivent être prises aux réunions devant être convoquées conformément aux dispositions légales applicables.

14.5 S'il y a moins de vingt-cinq Associés, chaque Associé pourra recevoir le texte des décisions à adopter et donner son vote par écrit.

14.6 Les réunions des Associés se tiennent au siège social de la Société ou ailleurs à Luxembourg. Un Associé pourra être représenté à une réunion des Associés en nommant par écrit (ou par fax ou par e-mail ou par tout autre moyen similaire) un mandataire qui ne doit pas être nécessairement un Associé.

14.7 Des décisions collectives ne sont valablement prises que si des Associés détenant plus de la moitié du capital social les adoptent. Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts de la Société ne peuvent être adoptées que par une majorité d'Associés (en nombre) détenant au moins les trois quarts du capital social, sous réserve de toutes autres dispositions de la Loi.

14.8 Une résolution des Associés est requise, entre autres, pour

- (i) le changement de forme juridique de la Société;
- (ii) le transfert du siège social de la Société en dehors de la ville de Luxembourg;
- (iii) une modification de l'objet de la Société;
- (iv) la révocation d'un Gérant de la Société, avec ou sans cause légitime;
- (v) toute fusion, scission ou restructuration similaire de la Société;
- (vi) l'acquisition ou la disposition d'actifs dans chaque cas où cela à EUR 20,000 par opération;
- (vii) l'achat, la vente ou la détention d'actions/parts dans des entités luxembourgeoises ou étrangères;
- (viii) une décision concernant toute
  - \* proposition d'investissement;
  - \* proposition d'acte de disposition;
  - \* proposition de bail;
  - \* proposition de financement; et
  - \* toute autre proposition;

qui serait faite, dans chaque cas, par le Conseil en Investissements, et la conclusion d'une telle transaction.

(ix) une décision concernant le consentement que doit donner la Société en qualité d'actionnaire d'une entité luxembourgeoise ou étrangère, dès lors que le consentement de la Société est requis par les statuts de cette entité;

(x) le choix d'un nouveau conseiller en investissements au terme de tout contrat de conseil en investissements existant, décider de la conclusion d'un nouveau contrat de conseil en investissements et de tout amendement substantiel à effectuer dans un contrat de conseil en investissements existant;

(xi) toute activité sortant du champ d'activités habituel de la Société, ce qui inclut notamment toute activité autre que celles définies aux Articles 3.1, 3.2 et 3.3;

(xii) la conclusion (i) de contrats de travail, et (ii) de contrats de prestation de services conformes à l'objet de la Société dès lors que le montant payable annuellement dans le cadre de chacun de ces contrats de prestation de services excède EUR 20,000;

(xiii) la conclusion de tout autre contrat mettant, pour chacun, à la charge de la Société des obligations représentant un montant supérieur à EUR 20,000;

(xiv) l'émission d'emprunts et l'octroi de garanties pour le remboursement de ces sommes si, à tout moment, le montant des dettes non encore réglées excède à EUR 20,000;

(xv) l'octroi de garanties ou d'engagements similaires au profit de tiers;

(xvi) la conclusion ou la résiliation de contrats de location et de bail;

(xvii) la représentation de la Société lors de poursuites engagées contre un Gérant; et

(xviii) le déclenchement de poursuites dont la cause excède la somme de EUR 20,000, sauf si ces poursuites portent sur le recouvrement de créances non encore réglées.

14.9 Toute résolution adoptée lors des réunions tenues dans le cadre de l'Article 14.8 lie le Conseil de Gérance dans sa prise de décisions et dans ses actes.

## Chapitre V.- Exercice social

### Art. 15. Exercice social.

15.1 L'année sociale de la Société commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.



15.2 Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis par le Conseil de Gérance et le Conseil de Gérance prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur de l'actif et du passif de la Société.

15.3 Tout Associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social de la Société.

#### **Art. 16. Droit de distribution des parts.**

16.1 Les profits de l'exercice social, après déduction des frais généraux et opérationnels, des charges et des amortissements, constituent le bénéfice net de la Société pour cette période.

16.2 Du bénéfice net ainsi déterminé, cinq pour cent (5%) seront prélevés pour la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le montant de celle-ci aura atteint dix pour cent (10%) du capital social.

16.3 Dans la mesure où des fonds sont disponibles au niveau de la Société pour la distribution du bénéfice net sous forme de dividendes (sous réserve de l'Article 16.2) dans le respect de la loi et des Statuts, le Conseil de Gérance pourra proposer que les fonds disponibles soient distribués, sauf éventuelles restrictions conventionnelles propres à la Société (incluant notamment le PPB)

16.4 La décision de distribuer des fonds et d'en déterminer le montant sera prise à la majorité des Associés.

### **Chapitre VI.- Liquidation**

#### **Art. 17. Dissolution et liquidation.**

17.1 La Société ne pourra être dissoute pour cause de décès, de suspension des droits civils, d'insolvabilité, de faillite de son Associé unique ou de l'un de ses Associés.

17.2 La liquidation de la Société sera décidée par la réunion des Associés en conformité avec les dispositions légales applicables.

17.3 Sur résolution de l'assemblée des Associés, la Société sera liquidée si l'Avion de la Société a été vendu ou cédé.

17.4 La liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, nommés par l'Assemblée Générale des Associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations, sous réserve des recommandations faites par le Conseil de Gérance en vertu de l'Article 9.2.

### **Chapitre VII.- Loi applicable**

**Art. 18. Loi applicable.** Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique dans les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

#### **19. Définitions et interprétation.**

"Contrat de Services Administratifs" signifie un contrat par lequel le Prestataire fournira certains services de domiciliation, de gestion, d'administration et de comptabilité, et d'autres services connexes en relation avec les activités de la Société ou/et avec les activités du Groupe HoldCo;

"Prestataire" signifie Hauck & Aufhäuser Investment Gesellschaft S.A., une société à responsabilité limitée établie sous les lois du Grand Duché de Luxembourg, ayant son siège social situé 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg et enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B.31093;

"HoldCo" signifie HSH Global Aircraft I S.à r.l., une société à responsabilité limitée établie sous les lois du Grand Duché de Luxembourg, ayant son siège social situé au 2, rue Heinrich Heine, L-1720 Luxembourg, enregistré au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 127642;

"Groupe HoldCo" signifie HoldCo et les OpCos;

"Conseiller en Investissements" signifie Amentum Capital Limited, une société dûment constituée et régie par le droit de la République d'Irlande, ayant son siège situé 1 Strokes Place St. Stephen's Green, Dublin 2, Irlande et enregistrée au Bureau Irlandais du Registre des Sociétés sous le numéro 411598;

"Contrat de Conseil en Investissements" signifie un contrat de conseil devant être conclu entre HoldCo et le Conseiller en Investissements, par lequel le Conseiller en Investissements fournira, entre autres, des services de recommandations d'investissement, de conseil en acquisitions, et des services techniques en rapport avec les Avions détenus ou devant être détenus, selon les cas, par le Groupe HoldCo.

"Gérant de Classe B de HoldCo" signifie un gérant de classe B de Holdco, tel que défini dans les statuts de HoldCo, tels que modifiés.

"OpCos" signifie les sociétés établies au Luxembourg ou dans d'autres états, dont le capital est intégralement détenu par HoldCo, et qui acquerront ou détiendront un avion;

#### *Dispositions transitoires*

Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2008.

#### *Souscription - libération*

Le capital social a été souscrit comme suit:

Parts Sociales

HSH Global Aircraft I S.à r.l. . . . . . 200

Toutes les Parts Sociales ont été intégralement libérées par des versements en numéraire de sorte que la somme de vingt mille US Dollars (USD 20,000.-) correspondant à un capital de vingt mille US Dollars (USD 20,000) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

*Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ mille cinq cents euros.

*Assemblée générale*

Immédiatement après la constitution de la Société, la comparante précitée, HSH Global Aircraft I S.à r.l., représentant la totalité du capital social, exerçant les pouvoirs de l'assemblée, a pris les résolutions suivantes:

1) Sont nommés Gérants de la Société pour une période indéterminée:

- Lothar RAFALSKI, Gérant, né à Hambourg le 29 novembre 1952, ayant son adresse professionnelle au 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg.

- Achim WELSCHOFF, Gérant, né à Trèves le 16 août 1965, ayant son adresse professionnelle au 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg.

- Angela BEHREND-GÖRNEMANN, Gérant, né à Hambourg, (Germany) le 18 December 1956, ayant son adresse professionnelle au c/o HSH Nordbank AG, Gerhart-Hauptmann-Platz 50, 20095 Hambourg, Germany.

Conformément à l'article 11 des Statuts, la Société est valablement engagée par la signature conjointe de deux Gérants ou par la signature de toute personne à qui le pouvoir aura été délégué conjointement par deux Gérants.

2) Le siège social de la Société est établi au 2, rue Heinrich Heine, L-1720 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg.

*Déclaration*

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparantes l'ont requis de rédiger le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française. A la demande des même comparantes, en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparantes, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: E. KAYSER, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 20 mars 2008, Relation: EAC/2008/3940. — Reçu soixante-quatre Euros onze Cents (12.822,46.- à 0,5 % = 64,11.- EUR).

*Le Receveur ff. (signé):* OEHMEN.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 28 mars 2008.

Jean-Joseph WAGNER.

Référence de publication: 2008046840/239/567.

(080050998) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2008.

**Quinlan Private Paddington Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: GBP 100.200,00.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stumper.

R.C.S. Luxembourg B 133.991.

In the year two thousand eight, on the fourteenth of March.

Before Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

QUINLAN PRIVATE ESPF INVESTMENTS #2 S.A R.L., with registered office at 7A, rue Robert Stumper, L-2557 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Company Register, section B, under no. 129.883, owner of two hundred seventy-five (275) shares of the Company, ("ESPF #2"),

QUINLAN PRIVATE PADDINGTON CLIENT HOLDINGS S.A R.L., with registered office at 7A, rue Robert Stumper, L-2557 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Company Register, section B, under no. 133.986, owner of two hundred twenty-five (225) shares of the Company, ("QPPCH")

here represented by Flora Gibert notary's clerk, with professional address at 15, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, signed ne varietur by the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing parties, through their proxy holder, have requested the undersigned notary to state that:

I. The appearing parties are the shareholders of the private limited liability company established in Luxembourg under the name of QUINLAN PRIVATE PADDINGTON HOLDINGS S.À R.L., with registered office at 7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register, section B, under no. 133.991 (the "Company"), incorporated by a deed of M<sup>e</sup> Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg, dated as of November 20, 2007, published in the Memorial, Recueil des Sociétés n° 3003 of December 27, 2007, and whose articles of association have not been amended.

II. The Company's share capital is set at twenty-five thousand British Pounds Sterling (GBP 25,000) represented by five hundred (500) shares of fifty British Pounds Sterling (GBP 50) each, all subscribed and fully paid.

III. The shareholders resolved to increase the share capital through a contribution of forty-one thousand three hundred and fifty British Pounds Sterling (GBP 41,350) by ESPF # 2 and through a contribution of thirty-three thousand eight hundred and fifty British Pounds Sterling (GBP 33,850) by QPPCH to raise it from its present amount of twenty-five thousand British Pounds Sterling (GBP 25,000) to one hundred thousand two hundred British Pounds Sterling (GBP 100,200) by issuing eight hundred and twenty-seven (827) new shares having a nominal value of fifty British Pounds Sterling (GBP 50) together with a share premium of thirty-eight British Pounds Sterling (GBP 38) to be subscribed by the ESPF # 2 and six hundred and seventy-seven (677) new shares having a nominal value of fifty British Pounds Sterling (GBP 50) together with a share premium of thirteen British Pounds Sterling (GBP 13) to be subscribed by the QPPCH.

#### *Subscription - Payment*

QUINLAN PRIVATE ESPF INVESTMENTS #2 S.A R.L., aforementioned, through its proxy holder, declared to subscribe to eight hundred and twenty-seven (827) new shares of the Company having a nominal value of fifty British Pounds Sterling (GBP 50) each, and fully pay them up by irrevocable waiver of its claim against the Company, the claim being waived up to the amount of forty one thousand three hundred and eighty-eight British Pounds Sterling (GBP 41,388).

The evidence of existence, of the amount of such claim and of the renunciation has been given to the undersigned notary by a contribution agreement entered into by ESPF #2 and the Company whereby ESPF #2 renounces to the claim.

QUINLAN PRIVATE PADDINGTON CLIENT HOLDINGS S.A R.L., aforementioned, through its proxy holder, declared to subscribe to six hundred and seventy-seven (677) new shares of the Company having a nominal value of fifty British Pounds Sterling (GBP 50) each, and fully pay them up by irrevocable waiver of its claim against the Company, the claim being waived up to the amount of thirty-three thousand eight hundred and sixty-three British Pounds Sterling (GBP 33,863).

The evidence of existence, of the amount of such claim and of the renunciation has been given to the undersigned notary by a contribution agreement entered into by QPPCH and the Company, whereby QPPCH renounces to the claim.

#### *Managers' intervention*

Thereupon intervene, the current managers of Quinlan Private Paddington Holdings S.à r.l., all of them here represented by Flora Gibert by virtue of a proxy which will remain here annexed.

Acknowledging having been beforehand informed of the extent of their responsibility, legally engaged as managers of the company by reason of the here above described contribution in kind, the managers of the Company, expressly agree with the description of the contribution in kind, with its valuation and confirm the validity of the subscription and payment, on presentation of the contribution agreement which will remain here annexed."

IV. Pursuant to the above increase of capital, article 8 of the Articles of association is amended and shall henceforth read as follows:

" **Art. 8.** The share capital is set one hundred thousand two hundred British Pounds Sterling (GBP 100,200) represented by two thousand four (2,004) shares with a nominal value of fifty British Pounds Sterling (50.- GBP) each.

#### *Costs*

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne by the Company as a result of the presently stated increase of capital are estimated at three thousand Euro Euros (EUR 3,000.-)

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing person and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy holder of the person appearing, who is known to the notary by his Surname, Christian name, civil status and residence, he signed together with the notary, the present original deed.

#### **Suit la traduction en langue française du texte qui précède:**

L'an deux mille huit, le quatorze mars.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

QUINLAN PRIVATE ESPF INVESTMENTS #2 S.A R.L., ayant son siège social au 7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés, section B, sous le numéro 129.833, propriétaire deux cent septante-cinq (275) parts sociales de la Société («ESPF # 2»),

QUINLAN PRIVATE PADDINGTON CLIENT HOLDINGS S.A R.L., ayant son siège social au 7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés, section B, sous le numéro 133.986, propriétaire deux cent vingt cinq (225) parts sociales de la Société («QPPCH»),

ici représentées par Flora Gibert, clerc de notaire, avec adresse professionnelle au 15, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg,

en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Lesquelles procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire des comparantes et le notaire instrumentaire, demeureront annexées aux présentes pour être enregistrées en même temps.

Lesquelles comparantes, par leur mandataire, ont requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. Les comparantes sont les associées de la société à responsabilité limitée établie à Luxembourg sous la dénomination de QUINLAN PRIVATE PADDINGTON HOLDINGS S.A R.L, société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 133.991 (ci-après la "Société"), constituée par acte de M<sup>e</sup> Joseph Elvinger, notaire résident à Luxembourg, en date du 20 novembre 2007, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés n° 3003 du 27 décembre 2007, et dont les statuts n'ont pas été modifiés.

II. Le capital social est fixé à vingt-cinq mille Livres Sterling (GBP 25.000) représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de cinquante Livres Sterling (GBP 50) chacune, entièrement souscrites et libérées.

III. Les associées décident d'augmenter le capital social à concurrence de quarante et un mille trois cent cinquante Livres Sterling (GBP 41.350) par ESPF # 2 et à concurrence de trente-trois mille huit cent cinquante Livres Sterling (GBP 33.850) par QPPCH pour le porter de son montant actuel de vingt-cinq mille Livres Sterling (GBP 25.000) à cent mille deux cents Livres Sterling (GBP 100.200) par la création et l'émission de huit cent vingt-sept (827) nouvelles parts sociales de cinquante Livres Sterling (GBP 50) chacune, qui seront intégralement libérées par ESPF # 2, ensemble avec une prime d'émission s'élevant à trente-huit Livres Sterling (GBP 38) et par la création et l'émission de six cent septante sept (677) nouvelles parts sociales de cinquante Livres Sterling (GBP 50) chacune, qui seront intégralement libérées par QPPCH, ensemble avec une prime d'émission s'élevant à treize Livres Sterling (GBP 13).

#### *Intervention - Souscription*

QUINLAN PRIVATE ESPF INVESTMENTS #2 S.A R.L., précitée, par son mandataire, déclare souscrire à huit cent vingt-sept (827) nouvelles parts sociales de cinquante Livres Sterling (GBP 50) chacune et les libérer intégralement par renonciation définitive et irrévocable à une créance certaine, liquide et exigible, existant à son profit et à charge de la société "Quinlan Private Paddington Holdings S.à r.l.", prédésignée, et en annulation de cette même créance à concurrence d'un montant de quarante et un mille trois cent quatre-vingt huit Livres Sterling (GBP 41.388).

ESPF #2 déclare que cet apport en nature existe réellement et que sa valeur est au moins égale à l'augmentation de capital.

La justification de l'existence, du montant de la dite créance et de la renonciation a été rapportée au notaire instrumentant par la production d'un contribution agreement signé par ESPF #2 et par la Société, par lequel ESPF #2 renonce à sa créance.

QUINLAN PRIVATE PADDINGTON CLIENT HOLDINGS S.A R.L., précitée, par son mandataire, déclare souscrire à six cent septante-sept (677) nouvelles parts sociales de cinquante Livres Sterling (GBP 50) chacune et les libérer intégralement par renonciation définitive et irrévocable à une créance certaine, liquide et exigible, existant à son profit et à charge de la société "Quinlan Private Paddington Holdings S.à r.l.", prédésignée, et en annulation de cette même créance à concurrence d'un montant de trente-trois mille huit cent soixante-trois Livres Sterling (GBP 33.863).

QPPCH déclare que cet apport en nature existe réellement et que sa valeur est au moins égale à l'augmentation de capital.

La justification de l'existence, du montant de la dite créance et de la renonciation a été rapportée au notaire instrumentant par la production d'un contribution agreement signé par QPPCH et par la Société, par lequel QPPCH renonce à sa créance.

#### *Intervention des gérants*

Sont alors intervenus tous les gérants de Quinlan Private Paddington Holdings S.à r.l., ici représentés par Flora Gibert prénommée, en vertu d'une procuration qui restera ci-annexée.

Reconnaissant avoir pris connaissance de l'étendue de leur responsabilité, légalement engagés en leur qualité de gérants de la société à raison de l'apport en nature ci-avant décrit, les gérants marquent expressément leur accord sur la description de l'apport en nature, sur son évaluation, et confirment la validité des souscription et libération, sur présentation d'un contribution agreement qui restera ci-annexé.

IV. Suite à l'augmentation de capital ci-dessus, l'article 8 des Statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

**Art. 8.** Le capital social est fixé à cent mille deux cent Livres Sterling (100.200 - GBP) représenté par deux mille quatre (2.004) parts sociales d'une valeur nominale de cinquante Livres Sterling (50 - GBP) chacune.

*Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de trois mille Euros (EUR 3.000,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

A la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont Procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparantes, connu du notaire par son nom et prénom, état et demeure, il a signé ensemble avec nous notaire, le présent acte.

Signé: F. GIBERT, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 19 mars 2008. Relation: LAC/2008/11626. — Reçu quatre cent quatre-vingt-dix euros et vingt cents (490,20.- €).

*Le Receveur ff. (signé):* Franck SCHNEIDER.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mars 2008.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2008045454/211/155.

(080049891) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2008.

**DH Kista S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 28, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 116.561.

In the year two thousand and seven, on the thirteenth day of December at nine o'clock in the morning.

Before Maître Joseph ELVINGER, notary public residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an Extraordinary General Meeting of the sole shareholder of "DH Kista S.à r.l." (the "Company"), a "société à responsabilité limitée", having its registered office at 28, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, incorporated by deed enacted on the 15 of May 2006, inscribed at trade register Luxembourg section B number 116.561, published in the Memorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations on the 25 of July 2006.

The meeting is presided by Régis Galiotto, jurist, with professional address at L-1450 Luxembourg, 15, Côte d'Eich.

The chairman appoints as secretary and the meeting elected as scrutineer Flora Gibert, jurist, with professional address at L-1450 Luxembourg, 15, Côte d'Eich.

The chairman declares and requests the notary to act:

I.- That the sole shareholder represented and the number of shares held by him are shown on an attendance list, signed by the chairman, the secretary, the scrutineer and the undersigned notary. The said list as well as the proxy will be registered with this minute.

II.- As appears from the attendance list, the 500 shares representing the whole capital of the corporation (with an amount of EUR 12,500) are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda.

III.- That the agenda of the present extraordinary general meeting is the following:

*Agenda*

1. Decision to deliberately put the Company into liquidation and to dissolve it early;
2. Discharge to the Board of managers;
3. Appointment of Alter Domus S.à r.l. as liquidator and determination of its powers.

After the foregoing is approved by the meeting, the meeting unanimously takes the following resolutions:

*First resolution*

The meeting decides the early dissolution of the Company and its deliberated throwing into liquidation.

*Second resolution*

The meeting decides to grant full and total discharge to the Board of managers concerning their mandates until today.

### *Third resolution*

The meeting appoints as liquidator: Alter Domus S.à r.l. having its address at 5, rue Guillaume Kroll, BP 2501, L-1025 Luxembourg.

All powers are granted to the liquidator to represent the Company for all operation being a matter of liquidation purpose, to realise the assets, to discharge all liabilities and to distribute the net assets of the Company to the sole shareholder in kind or in cash.

The said liquidator may in particular, without the following enumeration being limitative, sell, exchange and alienate all movable properties and rights, and alienate the said property or properties if the case arises, grant release with waiver of all chattels, charges, mortgages and rescissory actions, of all registrations, entries, garnishments and attachments, absolve the registrar of mortgages from automatic registration, accord all priorities of mortgages and of charges, concede priorities of registration, make all payments even if they are not ordinary administrative payments, remit all debts, compound and compromise on all matters of interest to the Company, extend all jurisdictions, and renounce remedies at law or acquired rights of prescription.

There being no further business on the Agenda, the meeting is thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed is drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing persons and in case of discrepancy between the English and the French text, the English version will prevail.

### **Suit la traduction en français du texte qui précède:**

L'an deux mille sept, le treize décembre à 9 heures du matin.

Par-devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit l'assemblée générale extraordinaire de l'associé unique de la société à responsabilité limitée "DH Kista S.à r.l." (la "Société"), ayant son siège social au 28, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 15 mai 2006, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 116.561, publié au Mémorial C Recueil Spécial des Sociétés et des Associations du 25 juillet 2006.

La séance est ouverte sous la présidence de Régis Galiotto, juriste, avec adresse professionnelle au L-1450 Luxembourg, 15, Côte d'Eich.

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Flora Gibert, juriste, avec adresse professionnelle au L-1450 Luxembourg, 15, Côte d'Eich.

Le président déclare et prie le notaire d'acter:

I.- Que l'associé unique représenté et le nombre d'actions qu'il détient sont renseignés sur une liste de présence, signée par le président, le secrétaire, les scrutateurs et le notaire soussigné. Ladite liste de présence ainsi que la procuration restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Qu'il apparaît de cette liste de présence que les 500 actions représentant l'intégralité du capital social (d'un montant de EUR 12,500), sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

#### *Ordre du jour*

1. Décision de la mise en liquidation volontaire et dissolution anticipée de la société;
2. Décharge au conseil d'administration;
3. Nomination de Alter Domus S.à r.l., comme liquidateur et détermination de ses pouvoirs.

Après en avoir délibéré, l'assemblée générale prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'assemblée décide la dissolution anticipée de la Société et sa mise en liquidation volontaire.

#### *Deuxième résolution*

L'assemblée décide d'accorder pleine et entière décharge aux administrateurs pour l'exercice de leur mandat jusqu'à ce jour.

#### *Troisième résolution*

L'assemblée nomme liquidateur: Alter Domus S.à r.l., 5, rue Guillaume Kroll, BP 2501, L-1025 Luxembourg.

Pouvoir est conféré au liquidateur de représenter la Société pour toutes opérations pouvant relever des besoins de la liquidation, de réaliser l'actif, d'apurer le passif et de distribuer les avoir nets de la Société à l'associé unique en nature ou en numéraire.



Il peut notamment, et sans que l'énumération qui va suivre soit limitative, vendre, échanger et aliéner tous biens meubles et droits; donner mainlevée, avec renonciation à tous droits réels, privilèges, hypothèques et actions résolutoires, de toutes inscriptions, transcriptions, mentions, saisies et oppositions; dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office; accorder toutes priorités d'hypothèques et de privilèges; céder tous rangs d'inscription; faire tous paiements, même s'ils n'étaient pas de paiements ordinaires d'administration; remettre toutes dettes; transiger et compromettre sur tous intérêts sociaux; proroger toutes juridictions; renoncer aux voies de recours ou à des prescriptions acquises.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur la demande des comparants le présent acte est en langue anglaise, suivi d'une version française.

A la demande des comparants et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fait foi.

Signé: R. GALIOTTO, F. GIBERT, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg AC, le 17 décembre 2007, LAC/2007/41086. — Reçu douze euros (12 Euros).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 janvier 2008.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2008045446/211/105.

(080050037) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2008.

**QualityWorld S.A., Société Anonyme,  
(anc. MS Packaging S.A.).**

Siège social: L-1941 Luxembourg, 241, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 107.951.

L'an deux mille huit, le vingt-six février.

Par-devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "MS PACKAGING S.A.", ayant son siège social à L-1258 Luxembourg, 6, rue Jean-Pierre Brasseur, R.C.S. Luxembourg section B numéro 107.951, constituée suivant acte reçu le 27 avril 2005, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 964 du 29 septembre 2005.

L'assemblée est présidée par Monsieur Peter BOS, directeur, demeurant à Paal-Beringen (Belgique).

Le président désigne comme secrétaire Madame Rachel UHL, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Jorge LÖBL, directeur, demeurant à Monte-Carlo (Principauté de Monaco).

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Clôturée, cette liste de présence fait apparaître que les 62 (soixante-deux) actions, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les actionnaires ont été préalablement informés.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

*Ordre du jour:*

- 1.- Changement de la dénomination de la société en QualityWorld S.A. et modification afférente l'article 1.2 des statuts.
- 2.- Modification de l'article 3 (objet) des statuts.
- 3.- Modification de l'article 11.5 des statuts.
- 4.- Transfert du siège social à l'adresse suivante: L-1941 Luxembourg, 241, route de Longwy.
- 5.- Nominations statutaires.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, les actionnaires décident ce qui suit à l'unanimité:

*Première résolution*

L'assemblée décide de changer la dénomination de la société en QualityWorld S.A. et de modifier par conséquent l'article 1.2. des statuts, pour lui donner la teneur suivante:



"La société adopte la dénomination "QualityWorld S.A.".

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide de modifier l'article 3 (objet) des statuts pour lui donner la teneur suivante:

"3.1. La société a pour objet tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger, pour son compte propre, pour compte de tiers ou en participation avec ceux-ci:

- le conseil en général, les services et la formation dans le domaine de l'informatique;
- sous-traitance de services dans le domaine de l'informatique;
- compliance management
- la vente des appareils informatiques

3.2. La société peut réaliser toutes opérations commerciales, techniques ou financières en relation directe ou indirecte avec tous les secteurs prédécrits, de manière à en faciliter l'accomplissement."

*Troisième résolution*

L'assemblée décide de modifier l'article 11.5. des statuts pour lui donner la teneur suivante:

"Ils peuvent émettre leur vote par lettre, télécopieur ou e-mail recommandé."

*Quatrième résolution*

L'assemblée décide de transférer le siège social de la société à l'adresse suivante: L-1941 Luxembourg, 241, route de Longwy.

*Cinquième résolution*

L'assemblée décide d'accepter la démission, avec décharge entière et définitive, des administrateurs suivants:

- a) Monsieur Pascal VAN STYVENDAEL, indépendant, né à Gent (Belgique) le 12 janvier 1959, demeurant à B-9050 Gent (Belgique), 59, H. Pirennelaan; également administrateur-délégué;
- b) Monsieur Geert FERKET, employé privé, né à Zelzate (Belgique) le 12 février 1962, demeurant à B-9185 Wachtebeke (Belgique), 32, Bovenhoek.

*Sixième résolution*

L'assemblée décide de nommer comme nouveaux administrateurs:

- a) Monsieur Peter Bos, directeur, demeurant au 16, Trommelaar 16, B-3583 Paal-Beringen, Belgique;
- b) Monsieur Jorge Löbl, directeur, demeurant au 34, quai Jean-Charles Rey, MC-98000 Monte-Carlo, Principauté de Monaco.

Leurs mandats se termineront lors de l'assemblée générale annuelle de 2010.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: P. BOS, R. UHL, J. LOBL, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 29 février 2008. Relation: LAC/2008/8865. — Reçu douze euros (12.- €).

*Le Receveur (signé): Francis SANDT.*

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 06 mars 2008.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2008045492/211/74.

(080050125) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2008.

**DZ Private Wealth Managementgesellschaft, Société Anonyme.**

Siège social: L-1445 Strassen, 4, rue Thomas Edison.

R.C.S. Luxembourg B 133.555.

Le bilan au 31.12. 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen/Luxembourg, 27.03.2008.

K.-P. Bräuer / E. Spurk.

Référence de publication: 2008046601/1460/12.

Enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2008, réf. LSO-CP01280. - Reçu 16,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080050559) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2008.